

Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère



BONNE ANNÉE

GUTES NUEUES JAHR

BUEN'ANNO

FELIZ ANO NUEVO

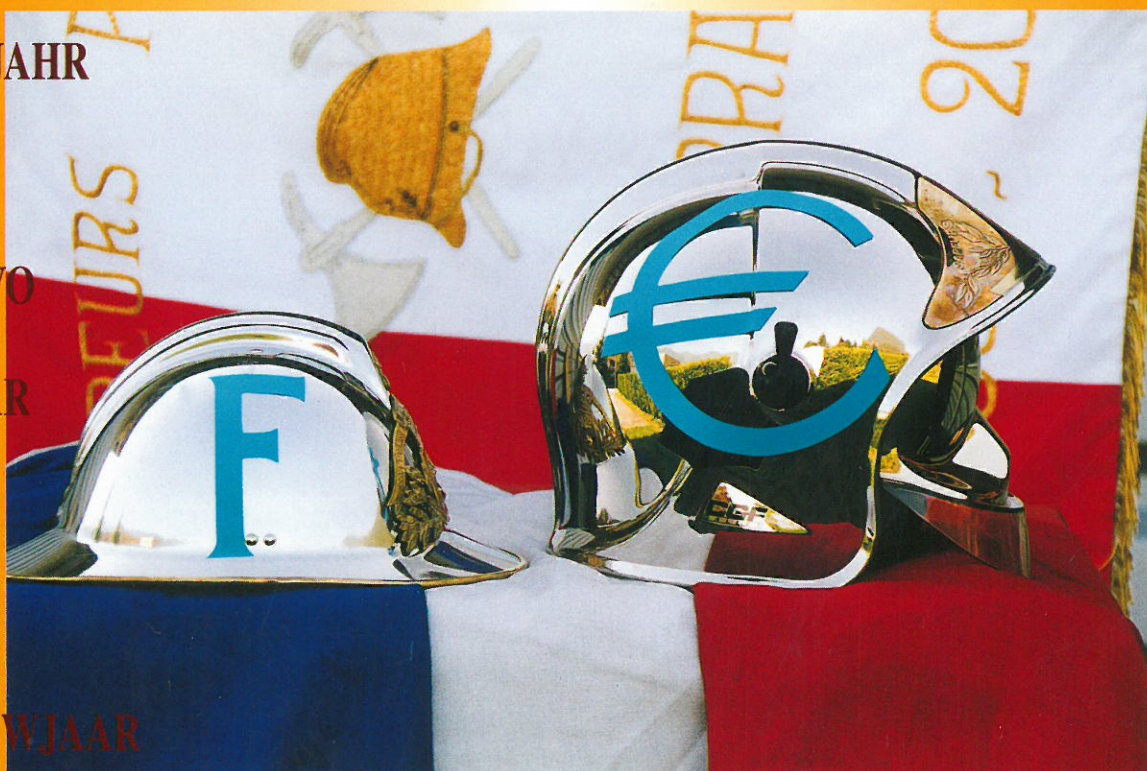
HAPPY NEW YEAR

FELIZ ANO NOV

GOOT NYT AAR

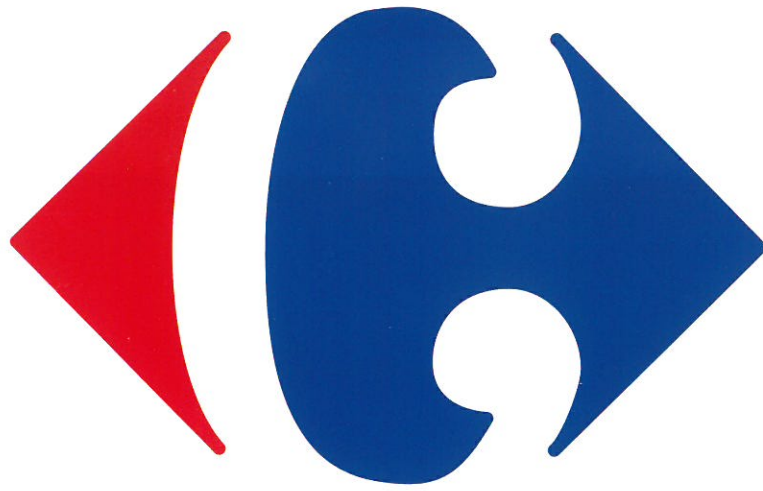
GELUKKIG NIEUWJAAR

KAH XPONIA



*“L'espérance n'a de sens que
si elle s'appuie sur la volonté
de réussir.”*

Marcel Paul



Carrefour

MEYLAN



MEYLAN - 1, BOULEVARD DES ALPES - 38446 MEYLAN CEDEX - TÉL. 04 76 04 21 04
OUVERT TOUS LES JOURS SAUF LE DIM. DE 8H30 À 21H45, LE SAM. DE 8H30 À 20H45

Carrefour
MEYLAN



sommaire



Directeur de la publication

Commandant Jacques PERRIN

Animateur de la commission du journal

Capitaine Jean-Jacques GUERCHET

Siège social

U.D.S.P. 38

Le Manival - BP 97

11, avenue du Vercors

38243 Meylan Cedex

Tél. 04 76 18 93 62

Fax 04 76 18 93 16

udsp38@wanadoo.fr

L'Union Départementale remercie ses fidèles annonceurs qui permettent, par leur concours, d'éditer notre revue.

Soyez attentifs : de trop nombreux personnages sans scrupule se réfèrent aux sapeurs-pompiers et à notre revue. Pour tout renseignement, avant signature, prenez contact auprès de notre association.

1^{er} de couverture :

Gilbert MOLLION, La Terrasse.

Crédits photos :

Gilbert Mollion, Jack Naville, René Paillot, Armand Bernard, A. Lapaglia, J. Glénat, J. Besson, UDSP 38, © SDIS 38,

Centres d'interventions :

La Tour du Pin, Roussillon, La Côte Saint André, La Terrasse, Vaulnaveys le Haut, Eybens.

Mise en page, gravure et impression :

Imprimerie des Deux-Ponts
BP 20 - 38610 Gières
Tél. 04 76 59 19 59
Siret 068 500 982 00043

AZ Bridge

68, bd de Port-Royal

75005 Paris

Tél. 01 48 32 24 96

Fax 01 48 34 25 72

Siret 401 365 416 00015

3	Éditorial du Président de l'U.D.S.P. 38
5	Éditorial du Directeur départemental des S.I.S. 38
6	Administration
11	Flashes Info
12	Faites connaissance avec...
13	Le 1 ^{er} congrès départemental du 3 ^e millénaire à Pont-de-Claix
17	Et si on parlait de votre Union départementale
20	Journée nationale des soldats du feu
21	Réunion de l'Union départementale, "secteur Bourgoin"
22	Solidarité pour la Bosnie
23	Départ du lieutenant Duret
23	E-mail adressé aux pompiers de New York
24	Journée de détente des pupilles de l'Isère
25	Les sports
32	6 ^e challenge de tiré de dévidoir à la Côte-Saint-André
32	Vaulnaveys-le-Haut : départ à la retraite du lieutenant Ailloud
33	L'actualisation de l'enseignement du secourisme
35	Les connaissez-vous ?
36	Section des jeunes sapeurs-pompiers de l'Isère
38	Deux belles promotions à Morestel
40	À Moirans on prend de la hauteur
42	Les représentants de l'Isère au congrès fédéral des sapeurs-pompiers de France
44	Carrefour des anciens sapeurs-pompiers au congrès fédéral de Saint-Brieuc
46	Le centre d'intervention de la Terrasse vient d'avoir 150 ans
48	Les anciens de l'Isère
51	Chronique
52	Poème
52	État-civil
56	Cette page est la vôtre
56	Index des annonceurs

EUROFLOAT

Z.I. Salaise-sur-Sanne
38150 ROUSSILLON

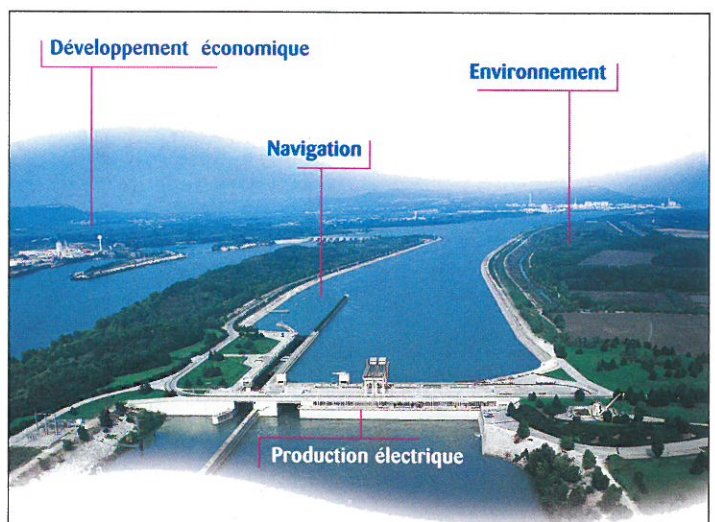
Fabrication de Verre Plat



UN HABITAT POUR TOUS

AVEC UN SAVOIR-FAIRE
FONDÉ SUR LA
CONSTRUCTION ET LA
GESTION DE PRÈS DE
**15 000 LOGEMENTS,
FOYERS, COMMERCES,
GARAGES.**

Correspondance : B.P. 128
38341 ÉCHIROLLES Cedex
Tél. 04 76 68 39 39
Fax 04 76 68 39 32



CNR, acteur du fleuve.

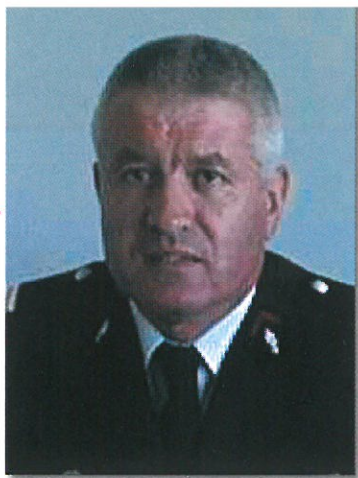
Forts d'un savoir-faire de 60 ans, nous avons inventé un nouveau métier :
acteur du fleuve...

... En nous impliquant dans la vie des collectivités locales pour mieux répondre à leurs attentes : 650 hommes et femmes sont présents au quotidien au service du Rhône et de ses riverains.

... En gérant le Rhône dans sa globalité : pour nous, production électrique et navigation se conjuguent avec développement économique, sécurité et respect de l'environnement.

... En exploitant les ressources d'une énergie électrique propre et renouvelable, nous inventons maintenant le Rhône de demain.

ENR
COMPAGNIE
NATIONALE
DU RHONE



du commandant

JACQUES PERRIN
PRÉSIDENT DE L'U.D.S.P. 38

C'est tambour battant, sous la houlette du colonel Hervé HÉNARD, nouveau chef de corps départemental de l'Isère, que se poursuit la départementalisation. L'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère suit le mouvement et participe à l'émergence d'une nouvelle mentalité dans le volontariat. Il faut admettre que le temps des petits centres à l'activité restreinte appartient au passé ; il faut aller dans le sens de l'histoire. L'histoire, c'est celle de notre société humaine qui évolue constamment. Tout se précipite, les réformes succèdent aux réformes.

Accepter le changement, ce n'est pas renier le passé.

C'est dans un petit centre que je me suis initié, il y a près de 30 ans, aux techniques de secours et ceux qui m'ont formé répondaient alors parfaitement aux exigences de l'époque. Depuis les années ont passé, les techniques ont évolué, les sapeurs-pompiers ont évolué et la société d'aujourd'hui attend de nous de nouvelles réponses. L'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère n'entend pas rester au bord de la route, elle veut avancer.

Le regroupement des centres s'impose comme une nécessité pour la survie du volontariat. C'est la réponse au problème croissant de disponibilité rencontré par les sapeurs-pompiers volontaires dans les petits centres. La nouvelle organisation doit permettre une mobilisation mieux structurée assurant aux sapeurs-pompiers davantage d'action lors des permanences et un temps libre mieux préservé. Les "moins jeunes", dont je fais partie, doivent-ils s'en offusquer ? Ce serait oublier toutes ces heures passées disponibles pour l'action mais sans appel auquel répondre. Ce serait oublier les répercussions sur la vie privée et notamment familiale.

L'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère souhaite conserver au sein des "amicales" tous les sapeurs-pompiers, quel que soit le niveau d'engagement qu'ils choisiront afin qu'ils ne quittent pas notre grande famille. Il existe de multiples façons d'être utile et les échanges, quelle qu'en soit la forme (congrès, rencontres, activités sportives...), sont précieux pour maintenir le lien entre les générations et permettre la compréhension entre les uns et les autres.

En ce qui concerne justement la remise à niveau des amicales, suite à la parution de la loi européenne sur les associations, l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère mettra à disposition un dossier d'aide à l'application des nouveaux textes, en prenant toutefois bien garde de ne pas se substituer aux responsabilités des dites amicales.

L'année 2002 sera décisionnelle quant au fonds de solidarité APRA qui ne peut être maintenu. Une solution de substitution est déjà pressentie et devra être adoptée par tous les intéressés.

Concernant les assurances, le cahier des charges a été rédigé et validé. Il va permettre la mise en concurrence des différents prestataires et le choix du meilleur d'entre eux.

En 2002, l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère accentuera son aide, notamment en matière d'encadrement, en faveur des sections de jeunes.

L'U.D.S.P. 38-Formation prendra pleinement son rythme de fonctionnement. Le grand public trouvera ainsi auprès de notre association un nouveau service qui contribuera à la notoriété des sapeurs-pompiers.

Car il faut veiller à préserver l'image du sapeur-pompier qui reste unique aux yeux de nos concitoyens. Dans une société où tout est décrié, sujet à polémique, il faut prendre garde de ne pas tomber dans le piège des oppositions. Qu'il s'agisse des sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels, personne n'a à gagner à se désolidariser. La complémentarité est plus que jamais nécessaire. L'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère ne se veut pas un lieu de contre-pouvoir mais un lieu de dialogue, de concertation et d'adaptation des textes au contexte local. Réussir la départementalisation, ce sera avant tout éviter la fracture et limiter la facture !

Au nom de toute l'équipe dirigeante de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère, je souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et que 2002 soit pleine de satisfactions et de bonheur.

SATHEIM

DÉBOUCHE
VOS
CANALISATIONS
EN **URGENCE 24H/24**



04 76 42 74 22

7J/7

ASCOMETALALLEVARD

ASCOMETAL ALLEVARD

Le spécialiste
des aciers pour ressorts

N°1 en EUROPE

B.P. n°17
38570 LE CHEYLAS (FRANCE)
Tél. 04 76 45 45 45
Fax 04 76 45 45 33

GROUPE LUCCHINI



SICN
filiale de COGEMA à 100 %
développe les activités
suivantes :

- Production de composants mécaniques de haute précision et d'assemblages pour les industries nucléaire, spatiale et de la Défense.
- Conception et réalisation d'équipements de procédés spéciaux : systèmes de contrôle, robots, soudage, dépôts physiques sous vide.
- Dispositifs instrumentés pour essais de sûreté et d'irradiation.
- Laboratoire d'expertises chimiques et métallurgiques.

Centre technique de Veurey
B.P. 1 - 38113 VEUREY-VOROIZE
Tél. 04 76 86 90 00 - Télex 320 714
Télécopie 04 76 86 90 20



**8 parkings vous
accueillent 24h/24**
Tarif soirée de 5 à 15 F
**Détail des tarifs
nous consulter**

Tél. 04 76 42 70 70



du colonel

HERVÉ ÉNARD

DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL
DES S.I.S. 38

L'Isère est en marche

Pour avoir constaté, dans un certain nombre de centres où je suis passé (et je suis passé partout), que dans le domaine du service d'incendie et de secours, l'Isère accusait encore un retard malgré les efforts entrepris ces toutes dernières années, il convient aujourd'hui, alors que la mise en œuvre de la réforme s'achève, de s'engager plus encore dans la modernisation de notre service.

Avoir pu vous écouter, mesurer dans chacun des centres les conditions dans lesquelles vous œuvrez, et évoquer les problèmes que vous rencontrez au quotidien constituent les éléments essentiels de la réflexion qui est désormais la nôtre.

Disponibilité relative en journée, difficulté de recrutement, engins parfois inadaptés ou vieillissants, transmissions brouillées, coordination approximative avec d'autres services de l'urgence, stages refusés, casernements ici ou là obsolètes, gestion paperasse... Un peu d'organisation et quelques moyens financiers gérés avec responsabilité apporteront les solutions techniques, les plus faciles, et se traduiront par le changement des bips, le regroupement des C.T.A., le renouvellement des matériels, la création d'une école départementale, la gestion informatisée de l'administration des centres.

Mais les problèmes touchant au fondement même de notre action seront plus difficiles à résoudre et devront nous mobiliser tous ensemble.

Pour garantir un secours (et surtout un secours à personnes) de qualité et toujours de proximité, les sapeurs-pompiers devront conjuguer leurs forces pour assurer le départ immédiat de l'engin adapté, armé de l'équipage requis. En parlant d'équipage, pensons à nos jeunes sapeurs-pompiers, formés aujourd'hui comme nous ne l'étions pas hier, et qui veulent s'investir dans l'opération. Nous devons leur offrir les conditions de cette implication.

Bien des choses restent à faire. Pourtant, après ces quelques mois passés dans le département, j'ai le sentiment d'une prise de conscience générale, chez les sapeurs-pompiers comme chez les élus, de la nécessité de moderniser plus encore notre service d'incendie et de secours.

Nos orientations budgétaires 2002, qui prévoient recrutement de personnels, constructions massives de casernes, effort conséquent pour les acquisitions de matériel ou encore pour l'aide au fonctionnement des centres en témoignent.

Mais surtout je crois que les sapeurs-pompiers ont, dans leur ensemble, compris combien maintenant il fallait aller de l'avant.

Pas de doute, l'Isère est en marche.

Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
Affiliée à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français
Siège Social : Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
"Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors - 38243 Meylan cedex
Tél. 04 76 18 93 62 - Fax 04 76 18 93 16 - udsp38@wanadoo.fr

La Seule Revue Officielle Technique et d'Information
éditée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
au profit de ses œuvres culturelles et sociales.

COMITÉ D'HONNEUR

Lieutenant-Colonel Eugène Blanc
8, rue de Belfort
69420 Condrieu

Lieutenant-Colonel René Paillot
14, allée de la Praly
38240 Meylan

Commandant Jean André
43, rue des Jardins
38220 Vizille

Commandant André Chaize †
Le Bigallet
38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

Commandant Henri Dantin
Gameux-Chatte
38160 Saint-Marcellin

Commandant André Felix
Rue Barnave
38400 Saint-Martin-d'Hères

Commandant André Guillerminet
17, rue Belvédère
38300 Bourgoin-Jallieu

Commandant Maurice Jacquier †
Chabrillan
26400 Crest

Commandant Pierre Langlais
69560 Saint-Romain-en-Gal

Commandant Raymond Marion
38300 Saint-Savin

Commandant Joseph Revouy †
Rue des Mourines
38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine Gabriel Allibe
20, cours Saint-André
38800 Le Pont-de-Claix

Capitaine François Arbaretaz †
La Gafatière
38490 Chimilin

Capitaine Georges Audibert
135, avenue Jean-Jaurès
38140 Rives

Capitaine Stéphane Bertholoz
78, rue Charles-Michels
38600 Fontaine

Capitaine Louis Besançon
36, rue du Drac
38120 Saint-Égrève

Capitaine Louis Beyle
Les Condamines
38160 Saint-Romans

Capitaine Gilbert Bonin
Chemin Haut-Brié
38320 Brié-et-Angonnes

Capitaine Gérard Brunel
Rue du Beau Dunois
N°3 "La Jourmatte"
38640 Claix

Capitaine Maurice Buisson
271, route de St-Siméon de Bressieux
38940 Roybon

Capitaine Jean Clapisson
Paradis
38460 Crémieu

Capitaine André Cleyet-Merle
"La Fiquelle"
38620 St-Geoire en Valdaine

Capitaine Joseph Cottaz
38110 Dolomieu

Capitaine André Escallon
Rue Dr Tagnard
38350 La Mure

Capitaine Gaston Palin
Place Louis-Montagnat
38440 Saint-Jean-de-Bourney

Capitaine Jean Gauthier
8, rue Gilbert-Coquaz
38110 La Tour-du-Pin

Capitaine Jacques Givord
Résidence "Le Prariand"
2, rue Jules-Ferry
38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine André Jeymond †
38410 Vaulnaveys-le-Bas

Capitaine Jean Medalin †
5, chemin Saint-Just
38200 Vienne

Capitaine Roger Mondange
23, rue Victor-Hugo
38150 Roussillon

Capitaine Félicien Mouchet
Villa Ward-Ouest
Chemin Jacquemoud
38580 Allevard

Capitaine Louis Planchat
26, rue de la Paix
38290 La Verpillière

Capitaine Paul Prost
11, chemin du Clos
38150 Roussillon

Capitaine Louis Ray †
34, rue du Colombier
38540 Heyrieux

Capitaine Claude Spérone
Chemin de Carcet
38660 Le Touvet

Lieutenant Henri Argoud
Rue Lavoisier
38490 Saint-André-Le-Gaz

Lieutenant Armand Bernard
19, rue Maurice-Ravel
38320 Eybens

Lieutenant Marcel Blanc
38690 Bizonnes

Lieutenant Georges Cartier-Millon
Chemin Meary
38190 Villard-Bonnot

Lieutenant Joseph Chevallier
38540 Heyrieux

Lieutenant Pierre Croizat
Rue du Coulange
La Contamine
38470 Vinay

Lieutenant Pierre Favet
Le Barthelon
38500 Coublevie

Lieutenant Robert Maurinaux
7A, route de Savoie
38420 Domène

Lieutenant Raymond Picot
105, rue Granges
38140 Beaucroissant

Adjudant-Chef Roger Mandran
Le Village
38150 La Chapelle-de-Surieu

Adjudant-Chef Luc Monin
38150 Assieu

Adjudant Paul Félix
Route Vercors
38690 Le Grand-Lemps

Annonces, Sapeurs-Pompiers, soyez attentifs : de trop nombreux personnages sans scrupule se réfèrent aux Sapeurs-Pompiers et à notre revue. Pour tout renseignement, avant signature, prenez contact auprès de :

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
"Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors - 38243 Meylan cedex
Tél. 04 76 18 93 62 - Fax 04 76 18 93 16 - udsp38@wanadoo.fr


Cadre réservé n°011001

pechiney high purity

PHP

internet : <http://www.pechiney-high-purity.com>

Usine de Froges - 38197 BRIGNOUD CEDEX
Tél. 04 76 45 30 62 - Fax 04 76 71 39 76

Composition du Conseil d'Administration

1/4 renouvelable	Grenoble	Rives	Bourgoin	Vienne
2002	2 C.S. + 1 C.PI.	1 C.S. + 1 C.PI	1 C.S. + 1 C.PI	1 C.PI
2003	1 C.S. + 2 C.PI.	1 C.S. + 1 C.PI	1 C.S. + 1 C.PI	1 C.PI
2004	2 C.S. + 1 C.PI.	2 C.S. + 1 C.PI	2 C.S.	1 C.PI
2005	2 C.S.	2 C.S.	1 C.S. + 1 C.PI.	2 C.S.

Renouvelables en 2002

Lieutenant Coquet
 Lieutenant Giordano - Lieutenant Naville Grenoble
 Adjudant-Chef Perrin - Sergent-Chef D'Antoni ... Rives
 Lt-Colonel Kaiser - S/Lieutenant ColombBourgoin
 Sergent PetitVienne

Renouvelables en 2003

Capitaine Millet - Lieutenant Pugnot
 Adjudant/Chef RollandGrenoble
 Adjudant/Chef Anselme - Lieutenant GilletRives
 Capitaine Rousset - Lieutenant GaillardBourgoin
 Lieutenant BoyetVienne

Renouvelables en 2004

Capitaine Riotton - Lieutenant Giroutru
 Lieutenant Giraud Grenoble
 Lieutenant Bonnet - Adjudant Bourguignon Rives
 Commandant Perrin - Lieutenant FerrandBourgoin
 Lieutenant Guarinos Vienne

Renouvelables en 2005

Capitaine Guerchet - Lieutenant MeyrieuxGrenoble
 Capitaine Mathieu - Lieutenant Mounier-Vehier ...Rives
 Lieutenant Cottaz - Lieutenant MignotBourgoin
 Commandant Romatif - Lieutenant DucVienne

Comité exécutif

Même adresse que celle de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère :

"Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors 38243 Meylan cedex - Tél. 04 76 18 93 62 - Fax 04 76 18 93 16 - udsp38@wanadoo.fr



Président
 Commandant Perrin Jacques
 (Morestel)



Vice-Président secteur nord
 Lieutenant Duc Michel
 (St-Jean de Bournay)



1^{er} Vice-Président
 Lieutenant Giraud Jean-Luc
 (Bourg-d'Oisans)



Vice-Président secteur sud
 Lieutenant Pugnot Michel
 (Saint-Ismier)



Trésorier Général Adjoint
 Capitaine Mathieu Claude
 (Voiron)



Trésorier Général
 Lieutenant Cottaz Guy
 (Dolomieu)



Secrétaire Général
 Capitaine Guerchet Jean-Jacques
 (Grenoble)



Secrétaire Général Adjoint
 Lieutenant Ferrand Max
 (La Tour du Pin)

Conseil d'Administration

Lt-Colonel Bertrand Kaiser 38300 Bourgoin-Jallieu	Lieutenant Michel Duc 38440 Saint-Jean-de-Bourney	Sous-Lieutenant Paul Colomb 38290 Frontonas
Commandant Jacques Perrin 38510 Morestel	Lieutenant Max Ferrand 38110 La-Tour-du-Pin	Lieutenant Michel Pugnot 38330 St-Ismier
Commandant Alain Romatif 38200 Vienne	Lieutenant Christian Gaillard 38620 St-Geoire en Valdaine	Adjudant-Chef Jean-Michel Anselme 38140 Rives
Capitaine Jean-Jacques Guerchet 38000 Grenoble	Lieutenant Auguste Gillet 38430 Saint-Jean-de-Moirans	Adjudant-Chef Marcel Perrin 38140 La Murette
Capitaine Claude Mathieu 38500 Voiron	Lieutenant Jean-Luc Giraud 38520 Bourg-d'Oisans	Adjudant-Chef Jean-Louis Rolland 38530 Chapareillan
Capitaine Albert Millet 38650 Monestier-de-Clermont	Lieutenant André Giordano 38140 Vaulnaveys le Bas	Adjudant Michel Bourguignon 38160 Izeron
Capitaine Robert Riotton 38800 Pont-de-Claix	Lieutenant Gérard Giroutru 38240 Meylan	Sergent-Chef Alexandre D'Antoni 38500 Voiron
Capitaine Serge Rousset 38110 Saint-Didier-de-la-Tour	Lieutenant Jean-Pierre Guarinos 38150 Agnin	Sergent-Chef Jean Petit 38260 Gillonay
Lieutenant André Bonnet 38160 Saint-Marcellin	Lieutenant Jean-Pierre Meyrieux 38530 Pontcharra	Conseiller technique Colonel Hervé Énard D.D.S.I.S. 38600 Fontaine
Lieutenant André Boyet 38790 St-Georges-d'Espéranche	Lieutenant Jean-Paul Mignot 38390 Montalieu	Responsable des Jeunes Sapeurs-Pompiers Capitaine Claude Mathieu 38500 Voiron
Lieutenant Robert Coquet 38190 Villard Bonnot	Lieutenant Gérard Mounier-Vehier 38940 Roybon	
Lieutenant Guy Cottaz 38110 Dolomieu	Lieutenant Jack Naville 38000 Grenoble	

Liste de sympathie

CRÉDIT LYONNAIS
1, rue Molière - 38000 GRENOBLE

Composition des Commissions et Groupes de Travail

Commission des Sports et Manifestations

Animateur :

Lieutenant Jack Naville.

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Adjudant-Chef Perrin,
Lieutenant Ferrand, Lieutenant
Giroutru, Sergent-Chef Léger,
Capitaine Mathieu, Capitaine
Millet, Lieutenant Rabatel,
Lieutenant Meyrieux,
Lieutenant Terras, Adjudant-
Chef D'Olivier, Adjudant
Chevrier, Adjudant-Chef
Lapaglia, Adjudant-Chef
N'Guyen, Olivier Orcel

Commission Formation de l'UDSP38

Le Président de l'UD

Animateur :

Lieutenant Giroutru

Membres :

Capitaine Baud,
Commandant Romatif,
Lieutenant Bonnet,
Lieutenant Chenal,
Lieutenant Gillet, Lieutenant
Meyrieux, Adjudant-Chef
Barrat, Adjudant Allard,
Sergent Ecuier, Sergent
Giroutru, Sergent Guerchet,
Sergent Roustan, Caporal-
Chef Gondrand, Caporal-
Chef Rosset, Caporal Méjean.

Commission des Anciens Sapeurs-Pompiers

Animateur :

Lieutenant Armand Bernard.

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Commandant André, Capitaine
Allibe, Capitaine Buisson,
Capitaine Givord, Capitaine
Raviglione, Capitaine Bonin,
Lieutenant Chevallier,
Lieutenant Luzzi, Capitaine

Brottet, Capitaine Clapisson,
Lieutenant Brosson, Caporal
Glenat, Sapeur Mottin, M.
Locicero, M. Ferraz.

Membres du Conseil

d'Administration :

Capitaine Riotton, Lieutenant
Gillet, Capitaine Rousset.

Présidents Honoraires :

Lieutenant-Colonel Blanc,
Lieutenant-Colonel Paillot.

Commission du Journal

Animateur :

Capitaine Jean-Jacques
Guerchet.

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Lieutenant Duc, Capitaine
Mathieu, Lieutenant Ferrand,
Lieutenant Mounier-Vehier,
Lieutenant Pugnot.

Commission des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Animateur :

Capitaine Claude Mathieu
(C.S. Voiron).

Membres :

Mourot Serge (Chasse sur
Rhône), Dasnoy Cédric
(Crolles), Dussert Jean-Pierre
(Les Deux Alpes), Castellani
Claude (Domène), Ribeyron
Pierre (Eybens), Thierus
Patricia (Fonaine), Falcon
Cédric (Meylan), Depierre
Didier (Montalieu-Vercieu),
Violin Christophe (Pontcharra),
Poulet Bernard (Pont de Claix),
Duchamp Guy (Le Péage de
Roussillon), Andréani Eric (Le
Péage de Roussillon), Saliba
Michel (St-Égrève), Roudet
Claude (St-Étienne de St-
Geoirs), Couillet Daniel (St-
Georges d'Espéranche),
Tabardel David (St-Savin),
Brissaud Fabien (Val de Ver/St-
Chef/Vignieu), Chalvin Jean-
Philippe (Vaulnaveys le Bas),
Phélix Mathieu (Vaulnaveys le

Haut), Markarian Christophe
(Vienne), D'Antoni Alexandre
(Voiron), Bouzon Jean-Marc
(St-Étienne de Crossey).

Commission Protection Sociale

Animateurs :

Sous-Lieutenant Paul Colomb.

Membres : Le Président de
l'U.D., Lieutenant Duc,
Capitaine Riotton, Adjudant
Bourguignon, Capitaine Rousset,
Lieutenant Giraud, Lieutenant
Cottaz, Lieutenant Gaillard.

Commission Juridique

Animateurs :

Lieutenant Jean-Luc Giraud et
le Président de l'U.D.

Membres :

Le Comité exécutif,
Adjudant Bourguignon.

Groupe de Travail Concours de Manœuvres

Animateur :

Sous-Lieutenant Finand.

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Sous-Lieutenant Bigot,
Sergent Charmeil,
Lieutenant Chovin,
Adjudant-Chef Deville,
Caporal-Chef Doléac,
Lieutenant Giordano,
Adjudant-Chef Grabit,
Sergent-Chef Jullien,
Lieutenant Naville,
Lieutenant Ribeyron,
Sergent-Chef Rivier,
Lieutenant Rivier,
Sous-Lieutenant Ruiz,
Adjudant-Chef Vincent.

Faites connaissance avec...

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE



Monsieur Alain CHAPLAIS a été chargé d'assurer la présidence du conseil d'administration du service départemental d'incendie de l'Isère le 6 juillet 2001, ou il succède à ce titre au docteur Jacques PICHON-MARTIN, conseiller général de Saint-Laurent-du-Pont.

Âgé de 58 ans, il est né à Colombes dans le département des Hauts-de-Seine, marié il est père d'un garçon qui a fait de notre président, l'heureux grand-père de trois petits enfants

Devenu dauphinois en 1966, il a une formation de chimiste, et a terminé sa carrière dans une grande entreprise de la plate forme chimique du sud de l'agglomération grenobloise, comme responsable de formation du personnel notamment en matière de sécurité, mission qu'il accomplissait aussi, au sein de son entreprise comme cadre de garde.

Élu conseiller général en 1998, il a été maire de Sassenage de 1995 à 2001, et siégeait alors au premier conseil d'administration du S.D.I.S. au titre des E.P.C.I., depuis 1997.

L'importance de la tâche qu'il va exercer dorénavant, a conduit le président du conseil général, et c'est un choix de la majorité départementale, à ne lui confier que cette responsabilité de président, permettant ainsi à son titulaire d'en assurer la fonction à temps plein.

On peut d'ailleurs le croiser chaque jour dans les locaux de la direction départementale, à Fontaine, ou son bureau joute celui du colonel Hervé ÉNARD, qu'une simple porte suffit pour faire communiquer.

Autant dire que les échanges sont constants, facilitant le dialogue, en qualité comme en rapidité, reléguant Internet à cet égard, au rang des ustensiles démodés.

Le président, quand il nous a reçu, a bien voulu nous livrer son sentiment sur la mission qu'il exerce, et dont il a grandement conscience en évoquant seulement quelques chiffres.

Le service départemental est, nous dit-il avec conviction, un service lourd et complexe, nécessitant un budget annuel, situé aux environs de 400 millions de francs.

L'année 2002 verra d'ailleurs l'application réelle et demandée, de la parité de ce financement entre les collectivités locales et le conseil général, et chaque partie abondera pour 196 millions de francs, part qui sera en augmentation de 29 % pour ce dernier, et de 2,2 % pour les communes et les E.P.C.I.

Le service incendie de l'Isère, c'est aussi il faut le rappeler, plus de 5 000 personnes à gérer, et toute décision à prendre concernant ces personnels, implique un dialogue approfondi, particulièrement dans cette phase délicate de la mise en place de la départementalisation, qui est un challenge difficile, mais qu'il faut gagner pour la continuité du service de proximité.

L'évolution du service prévoit entre autres et de ce fait, un plan prévisionnel d'embauche de trente cinq sapeurs-pompiers professionnels pendant cinq à sept années pour répondre aux critères d'application de la départementalisation, et notamment du SDACR.

Certes, le service existait avant son arrivée se plaît-il à rappeler, il reste cependant à le peaufiner, l'améliorer encore et toujours, et ceci est possible avec la volonté forte des hommes et des femmes qui le composent, par rapport à leur mission, que parfois peu de gens connaissent bien.

Homme de dialogue, le président souhaite une communication ouverte entre toutes les composantes du service et les citoyens, que le service est chargé de protéger.

La responsabilité de président, c'est aussi avoir un esprit anticipatif, qui implique pour un avenir qu'il voit prochain, la réalisation d'une école départementale abordable et bien située, pour que l'ensemble des sapeurs-pompiers puissent en profiter, car il en est persuadé, la formation est aujourd'hui le maître mot de l'évolution du service.

Ce point de vue est bien sur partagé par le directeur départemental, et la concordance de réflexion entre les deux composantes de l'exécutif, donne à ce binôme une impulsion qui lui permettra nous en sommes persuadés, la réalisation de ce grand objectif.

Beaucoup d'enthousiasme habite le président Alain CHAPLAIS qui sait qu'il sera jugé sur ses résultats.

Il sait aussi, que face à l'opérationnel qui se porte bien et qui est de la responsabilité du directeur départemental, il faut une administration du service elle aussi forte et structurée pour justement permettre cette efficacité opérationnelle.

Ceci est de son domaine, et l'osmose indispensable qui doit exister et qui existe bien entre les deux parties dans notre département, est un gage de réussite et d'efficacité constaté aujourd'hui au service départemental d'incendie de l'Isère.

Enfin, à la question posée de savoir si les Unions départementales sont bien nécessaires dans le nouveau contexte, le président s'insurge et pense qu'elles ne sont pas seulement nécessaires, mais indispensables.

Elles constituent dit-il, là où elles sont, un partenariat objectif et fort, permettant plus particulièrement aux sapeurs-pompiers de se regrouper en leur sein, seul lieu d'expression valable, où ils peuvent s'épanouir et faire valoir leurs droits.

En conclusion de cet entretien, le président a demandé que la rédaction de la revue "*Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère*" qu'il a aimablement reçue dans son bureau de Fontaine, transmette ses vœux, à l'approche des fêtes de fin d'année, à tous les sapeurs-pompiers du département, leur souhaitant bonheur et santé pour eux et leurs familles, ainsi que le même enthousiasme en 2002 que celui qui a été le leur, cette année encore, les assurant de son côté de toute son énergie et de son amitié à leur égard, et citant Saint-Exupéry : "*On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible à nos yeux*".

La Rédaction

Le 1^{er} congrès départemental du 3^e millénaire se tenait à Pont-de-Claix

DIMANCHE 24 JUIN, JOUR DE LA FÊTE DE LA ST-JEAN, AVAIT LIEU, SUR LA COMMUNE DE PONT-DE-CLAIX, LE 84^E CONGRÈS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DE L'ISÈRE .

Le matin dès 7 heures 30, la commission des Anciens se réunissait à l'Amphithéâtre, où un public très intéressé écoutait les explications de l'animateur, le lieutenant Armand BERNARD.

L'évocation des activités écoulées depuis le congrès de la Tour-du-Pin, les prévisions d'animation de l'année à venir, composaient l'ordre du jour, ainsi que les dernières informations officielles ayant trait notamment à l'attribution de la part variable de l'Allocation de Vétérance pour tous les anciens et particulièrement ceux partis avant le 1^{er} janvier 1998, qui ont fait l'objet, on le sait, d'une discrimination par les lois de 1996.

Le lieutenant-colonel René PAILLOT, rapporteur de la commission fédérale des anciens sapeurs-pompiers intervenait d'ailleurs à ce sujet.

Le commandant Jacques PERRIN, président de l'Union, assistait à cette assemblée, ainsi que Monsieur Michel BLONDE maire de Pont-de-Claix.

Au même moment se déroulaient sur le stade des Deux-Ponts, les activités sportives et techniques des adultes et des Jeunes Sapeurs-Pompiers, regroupant un joli plateau d'athlètes.



La tribune des anciens



La seule équipe féminine



Une vue de l'assemblée générale



Pour le congrès proprement dit, l'accueil des congressistes avait lieu aussi à l'Amphithéâtre, en présence de tous les administrateurs et les membres du comité d'honneur, accueil animé par les sapeurs-pompiers de Pont-de-Claix qui offraient le traditionnel cadeau souvenir de grande qualité il faut le dire, et servant sans réserve le sympathique café-croissant du matin fort apprécié de tous.

L'assemblée générale pouvait commencer à 9 heures précises par le mot de bienvenue du chef de centre le lieutenant MOREL, suivi de celui du maire de la commune, M. Michel BLONDE.

Enfin, le commandant Jacques PERRIN souhaitait la bienvenue aux représentants des Centres et leur souhaitait une excellente journée, ce qui fut le cas notamment sur le plan météorologique, et sur la qualité des travaux des commissions.

Une minute de silence était observée en hommage et en souvenir des disparus de l'année écoulée, comme de tous ceux qui nous ont quittés.

Les travaux pouvaient alors commencer.

Le rapport moral était lu par le lieutenant Jean-Luc GIRAUD, 1^{er} vice-président de l'Union, en l'absence du secrétaire général empêché, et le bilan financier 2000 était présenté par M. Daniel MILLET, expert-comptable, bilan qui avait reçu l'aval de M. Jean-Marie BOURGEOIS, commissaire aux comptes.

Le lieutenant Gérard MOUNIER-VEHIER, commissaire vérificateur de l'Union, donnait le quitus au trésorier pour sa tenue des comptes, comptes qui étaient approuvés par l'Assemblée.

Le lieutenant Guy COTTAZ, trésorier général, présentait le budget prévisionnel de 2002, qui était lui aussi approuvé par l'Assemblée.

Ensuite les animateurs des 11 commissions venaient présenter le résumé de leurs travaux, énumération précise et complète de leurs activités au cours de l'année écoulée.

À cet instant, le commandant Jacques PERRIN, président, remerciait les pupilles de l'Isère de leur sympathique présence au congrès.



Nos jeunes pupilles

Après ces débats, le colonel ÉNARD prenait la parole, exprimait sa manière de commander et présentait son programme de travail pour le futur, ceci avant l'arrivée de M. Alain RONDEPIERRE, préfet de l'Isère, arrivée prévue à 11 heures précises.

La partie congrès proprement dite pouvait commencer avec les discours officiels qui furent ceux :

- du commandant Jacques PERRIN président de l'Union départementale,
- de M. André VALLINI, président du Conseil Général de l'Isère,
- de M. Alain RONDEPIERRE, préfet de l'Isère.

Étaient présents dans la salle au premier rang des invités, Madame Brigitte PERILLIE, conseillère générale du canton de Vif, ainsi que Messieurs Bernard SAUGEY et Alain CHAPLAIS, conseillers généraux.



*M. André VALLINI
Président du Conseil Général de l'Isère*



*M. Alain RONDEPIERRE
Préfet de l'Isère*



*Le Commandant Jacques PERRIN
Président de l'UD*



*M. Alain CHAPLAIS
Président du SDIS*

Ensuite, tous se dirigèrent vers le monument aux morts, parc Auguste BOREL, où le dépôt de gerbes était effectué, ainsi que la traditionnelle passation du drapeau par les sapeurs-pompiers de la Tour-du-Pin, qui en avaient la garde, aux sapeurs-pompiers de Pont-de-Claix qui auront l'honneur de le présenter aux prochaines manifestations de l'Union Départementale.



Cérémonie au monument aux morts

Le repas des congressistes et de leurs invités avait lieu au gymnase Victor-Hugo, et regroupait dans une chaude ambiance, un nombre important de participants.

L'après-midi, le défilé traditionnel montrait une fois de plus la jeunesse et la virilité des sapeurs-pompiers de notre département, défilé fort bien emmené par la clique de Jarrie, et composé des sections de jeunes sapeurs-pompiers ainsi que des magnifiques matériels opérationnels du département.

Au stade des Deux-Ponts où le défilé trouvait son aboutissement, les animations pouvaient commencer avec l'impressionnante et excellente démonstration gymnique des sapeurs-pompiers de Lyon, qui était très applaudie par les nombreux spectateurs présents.



Le défilé



La démonstration gymnique des sapeurs-pompiers de Lyon

Ensuite venait une remise de médailles associatives de l'Union, faite notamment par le colonel ÉNARD, le commandant PERRIN, et les membres du comité exécutif.



Les médaillés

Le palmarès des récompenses clôturait cette grande manifestation en plein air et sous un magnifique soleil, récompensant notamment les jeunes sapeurs-pompiers et les sportifs qui s'étaient affrontés le matin même dans des épreuves de grande qualité.

L'an prochain, ce seront les sapeurs-pompiers de Fontaine qui accueilleront le congrès qui sera le 85^e du nom.

La rédaction de la revue "Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère", d'ores et déjà les assurent de son entier concours à leur organisation.

La rédaction



La promotion Jennifer MIGUEL

Une remise de brevets de cadets, promotion 2000 et dénommée "Jennifer MIGUEL", en l'honneur et en souvenir de cette jeune sapeur-pompier de Tullins disparue tragiquement, était effectuée par les parents de la jeune fille.



ALLIBERT

ZI Centr'Alp - BP 148
1343, rue Aristide Berges
38340 VOREPPE
Tél. 04 76 50 48 00
Fax 04 76 50 29 29
www.allibert.fr

Et si on parlait de votre Union Départementale

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, est une association du type loi 1901, dont le fonctionnement est assuré par un règlement intérieur découlant directement de statuts votés en assemblée générale et révisés chaque fois que cela paraît nécessaire.

Il n'est pas rare d'entendre dire en matière d'association, qu'il y a lieu d'opérer de temps en temps un nécessaire "toilettage", même si ce terme semble mal adapté, car l'évolution juridique des textes associatifs et juridiques, les changements éventuellement intervenus au sein de l'association, nécessitent régulièrement des mises à jour, de nouveau soumises à la procédure de régularisation des statuts en conséquence.

C'est ainsi que l'actuel statut de l'Union date du 25 juillet 2000.

Il a été déposé à la préfecture de l'Isère le 28 juillet de la même année, cela après avoir été voté en Assemblée Générale extraordinaire, laquelle était intégrée à l'Assemblée Générale ordinaire qui fut celle du congrès de la Tour-du-Pin le dimanche 25 juin 2000.

L'objet de l'association est vaste et mérite qu'on s'y attarde.

Il consiste :

- à resserrer les liens d'amitié qui unissent tous les membres des corps de sapeurs-pompiers de l'Isère et de rechercher les moyens propres à améliorer leur sort,
- à réunir pour l'exercice de leurs devoirs professionnels tous les corps de sapeurs-pompiers du département et de créer entre eux un lien qui les unisse,
- à étudier toutes les questions se rattachant à l'organisation des services d'incendie et de secours, à leur perfectionnement, et à l'amélioration des procédés et moyens de leur mise en œuvre,
- à gérer au mieux de l'intérêt des sapeurs-pompiers volontaires et des sapeurs-pompiers professionnels, les subventions spécifiques versées par le Conseil Général, la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère, ou tout autre organisme,
- à encourager, favoriser, et récompenser les manifestations organisées sous son égide et intéressant les sapeurs-pompiers,
- à accorder des secours en cas de maladie ou d'accidents, aux sapeurs-pompiers, après enquête du Conseil d'Administration et d'organiser tous systèmes de protection sociale,
- à informer les sapeurs-pompiers de l'Isère par l'édition de brochures ou périodiques spécifiques,
- à encourager la motivation des sapeurs-pompiers

par l'attribution d'une distinction honorifique dite "Mérite de l'Union Départementale" aux sapeurs-pompiers dignes de la recevoir,

- à administrer, gérer ou posséder toutes maisons de vacances ou de retraite réservées aux sapeurs-pompiers de l'Isère et à leurs familles,
- à encourager et favoriser la formation professionnelle initiale et continue des sapeurs-pompiers de l'Isère,
- à organiser et dispenser l'enseignement du secourisme par des sapeurs-pompiers moniteurs nationaux diplômés et recyclés, à l'intention du grand public,
- et d'une manière générale, à collaborer à tous projets et participer à tous organismes, associations ou sociétés ayant une relation avec le présent objet.

L'organe de direction

Il est composé des 32 membres du Conseil d'Administration, élus au cours des réunions des quatre secteurs qui sont :

- secteur 1 Grenoble
- secteur 2 Rives Voiron
- secteur 3 Bourgoin-Jallieu
- secteur 4 Vienne

Ces membres sont renouvelables par quart tous les ans, majorité obligatoire au premier tour, relative au second, chaque catégorie, CS ou CPI votant pour les candidats de sa catégorie.

Le Président, lui est élu au sein du Conseil d'Administration, à bulletins secrets, majorité absolue au premier tour, relative au suivant.

Le 1^{er} vice président, les présidents des secteurs Nord et Sud, les secrétaires et trésoriers généraux sont élus par le Conseil d'Administration au scrutin de liste présentée par le Président à la suite de son élection.

Où se trouve le siège de l'Union Départementale ?

Pour son activité, l'Union a eu nécessairement besoin un jour de s'installer dans des locaux adaptés, ouverts à tous, où un secrétariat administratif pouvait décentement fonctionner.

C'est fait désormais depuis le 2 janvier 1990, d'abord à Seyssinet face au CSP, dans un appartement qui était loué à l'époque.

Aujourd'hui à Meylan où l'Union a son siège 11 avenue du Vercors, dans la résidence Manival, locaux dont elle est devenue propriétaire (*un plan de situation et l'itinéraire à suivre pour s'y rendre figurant en annexe*).

Proche de la poste, de la mairie et d'autres organes administratifs, les locaux qu'elle occupe sont deve-

nus sa propriété depuis l'automne 1997, période où le transfert a été effectué.

Même si auparavant un certain intérêt était suscité par l'Union, on constate maintenant l'impérieuse nécessité d'exister à temps plein, le volume des communications téléphoniques reçues chaque jour, l'abondant courrier qui arrive, les visites, sont là pour le démontrer.

Aujourd'hui va s'ajouter avec un volume de travail non négligeable, la gestion de la formation du secourisme à l'endroit du grand public, sans oublier celle déjà dirigée vers les sapeurs-pompiers.

Que fait-on, tous les jours au siège de l'Union Départementale?

Un important courrier arrive chaque jour on le sait dans sa boîte postale n° 97, Meylan Cedex, qu'il faut impérativement dépouiller dans les meilleurs délais, lire attentivement, faire parvenir aux différents responsables, informer le Président, éventuellement en préparer l'exégèse, évaluer l'impact, le soumettre ensuite au comité exécutif pour lui trouver le plus vite possible une solution qui corresponde juridiquement bien au cas soumis.

S'agissant des affaires répétitives, que sont les cotisations annuelles des centres, les assurances, les retraites, la revue semestrielle des différents listings, tout ce travail est assuré par la secrétaire administrative, les décisions à prendre découlant des règles émises en amont par les commissions, le comité exécutif, le conseil d'administration, et bien sur l'assemblée générale qui fixe la politique à suivre.

Concernant les nombreuses communications téléphoniques adressées au siège, il se peut qu'une attente soit parfois nécessaire.

Sachez qu'elle est toujours justifiée.

Les opérations postales, les visites tant à la mairie qu'aux banques, les rendez-vous extérieurs, (Préfecture, Conseil Général, DDSIS etc.) éloignent quelquefois la secrétaire administrative de son combiné et il faut bien l'admettre.

Ceux qui ont eu le loisir de rester quelques heures au siège ont pu s'en apercevoir.

Les relations avec la DDSIS

La Direction départementale et l'Union forment un binôme indissociable.

L'un est juridique, financier, et opérationnel.

L'autre est associatif, amical et social.

Ce que fait l'un, ne peut être fait par l'autre, d'où la complémentarité irremplaçable de ces deux pôles, ce qu'on bien compris leurs exécutifs respectifs.

Les relations avec l'Union Régionale et la Fédération Nationale

L'Union n'est pas une entité départementale isolée, mais rattachée à une Union Régionale dans un premier temps, et à une Fédération Nationale dans un deuxième.

L'Union Régionale Rhône-Alpes cimente entre elles les relations des Unions départementales qui la composent.

C'est ainsi que les commissions de toutes les Unions sont en lien étroit pour façonner les idées et les faire évoluer au niveau fédéral, qui les analyse, les amende et les présente le cas échéant en Congrès national, qui fait que les décisions deviennent exécutoires.

De plus, les secrétariats administratifs des Unions de la région Rhône-Alpes, travaillent, collaborent, se concertent et se rencontrent pour partager leurs connaissances et appliquer une doctrine commune au niveau régional, même si les logiciels facilitent dorénavant la chose.

Le besoin grandissant d'informatique étant démontré, nombreuses sont les Unions qui en sont équipées et leur inter-connection pas encore totalement réalisée dans les faits, sera de nature dans l'avenir à encore en améliorer l'efficacité.

Conclusion

Le vieil adage "l'union fait la force" est ici démontré, et les 5 080 sapeurs-pompiers volontaires et professionnels que compte notre département, intégrés dans les 33 000 sapeurs-pompiers de la région Rhône-Alpes, sont en mesure de faire face aux défis générés par les risques de toutes sortes, qu'ils soient naturels, technologiques, ou dus à la malveillance.

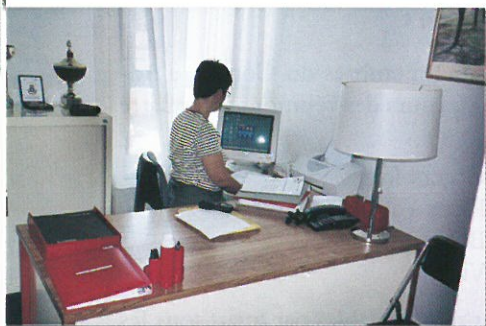
Il est bien évident que regroupés ils seront plus forts, leur hiérarchie technique s'occupant des problèmes opérationnels, l'Union Départementale assurant de son côté son rôle social et humain sans lequel toute société ne peut s'épanouir.

Dans un prochain article à paraître dans cette revue, l'historique de notre Union Départementale qu'un comité doit entreprendre, contribuera nous en sommes persuadés, à faire connaître aux plus jeunes, et remémorer aux anciens, ce pan de notre histoire.

Pour ce faire, le concours de contemporains des débuts de notre association, heureusement encore de ce monde, sera sollicité, afin d'aller au plus près des bases d'une mission dont tous ceux qui l'accomplissent sont fiers et sont heureux d'appartenir à ce corps social dénué de toute contingence et ostracisme.

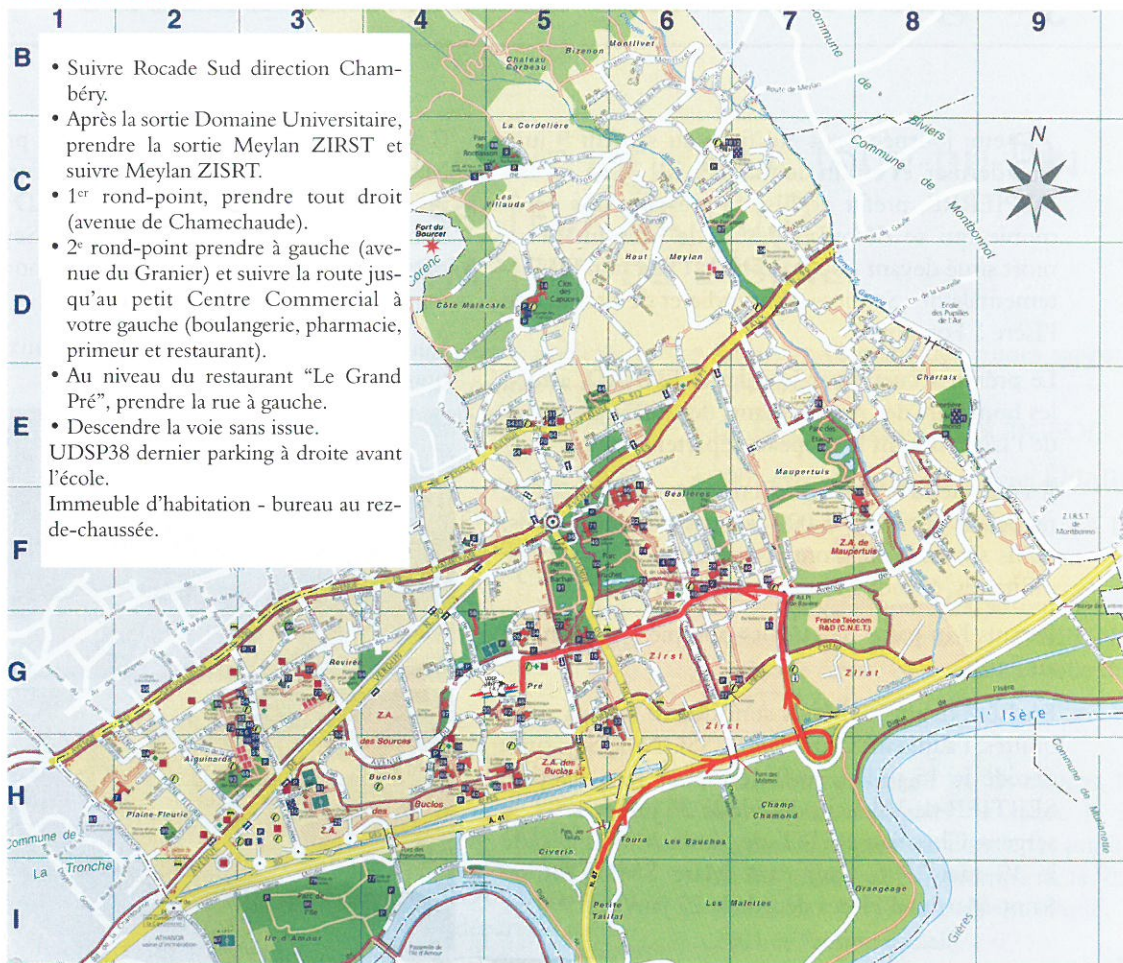
"Tous les hommes ne sont pas capables de grandes choses, mais tous sont sensibles aux grandes choses." Alfred de Musset.

La rédaction



Plan d'accès au siège à Meylan

En venant de Lyon



En venant de Chambéry



Journée nationale des soldats du feu

Cette journée avait été fixée au samedi 9 juin dernier, et en fin de matinée M. Alain RONDEPIERRE, préfet de l'Isère, présidait une cérémonie qui se déroulait devant le monument au mort situé devant les locaux de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère à Fontaine.

Le préfet, accueilli par le colonel ÉNARD, a reçu les honneurs des représentants des différents corps de l'Isère, devant le drapeau départemental.

Il a ensuite lu le message du ministre de l'Intérieur, rappelant que les 245 000 sapeurs-pompiers civils, qu'ils soient professionnels, volontaires ou encore militaires, étaient à l'honneur ce jour là.

Depuis l'an passé 23 sapeurs-pompiers sont morts au feu.

En Isère depuis 1994, ils sont quatre à nous avoir quittés, l'adjudant Christian BESSON de Seyssinet décédé le 15 juillet 2000, le sapeur Jean-Baptiste SERTIER de Valencin décédé le 26 juillet 1998, le sergent Christian PETIT de Vaulx-Milieu décédé le 19 mai 1996, l'adjudant Marc SMOTER de Saint-Martin-d'Hères décédé le 27 janvier 1994.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de M^{me} BRETTE, conseillère générale représentant le président VALLINI, M. BOULARD maire de Fontaine, M. REPELLIN maire de Seyssinet, du capitaine PERRIN président de l'Union Départementale de l'Isère.

Un dépôt de gerbes et une sonnerie aux morts ont ponctué ce moment de recueillement.



SÉCURITÉ INCENDIE

NOUVELLES TECHNOLOGIES NOUVEAUX MÉTIERS

**AGENT DE
SÉCURITÉ INCENDIE**
Qualification ERP 1

**CHEF D'ÉQUIPE DE
SÉCURITÉ INCENDIE**
Qualification ERP 2

Formations diplômantes

80 heures sur 10 journées



Noëlle DELEANI
04 76 70 62 57

consultez-nous
pour les prochaines sessions

Département Formation Continue

12, rue Pierre Sépard - 38000 Grenoble

FORMATION D'AGENTS ET DE CHEFS D'ÉQUIPE SÉCURITÉ INCENDIE OPTION ERP

(établissement recevant du public)

ENJEUX

Le Groupe ESC Grenoble a reçu l'agrément de la Préfecture de l'Isère pour dispenser des formations d'agent de sécurité incendie option ERP, et organiser l'examen.

Le Groupe ESC Grenoble met au service des entreprises de la région ses capacités d'ingénierie pédagogique, son équipe de sécurité, ses installations et ses locaux, pour contribuer à améliorer la sécurité des Établissements Recevant du Public.

PUBLIC

Toute personne qui doit exercer la fonction d'agent de sécurité incendie ou la fonction de chef d'équipe de sécurité incendie dans un établissement recevant du public, qui satisfait aux conditions de qualification ou d'expérience de l'article 8 de l'arrêté du 18 mai 1998, et qui est titulaire d'un certificat médical d'aptitude conforme à l'annexe IV du même arrêté.

OBJECTIFS

Les participants pourront acquérir lors des exercices pratiques et des cours théoriques, une bonne connaissance des techniques et des comportements essentiels à la sécurité incendie et/ou à l'animation de l'équipe sécurité incendie d'un ERP.

Cet acquis sera constaté par un diplôme.
(certificat de qualification)

Le jury est présidé par le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours ou son représentant.

Réunion de l'U.D. "secteur Bourgoin"

LE 10 MAI 2001 AVAIT LIEU À LA TOUR-DU-PIN LA RÉUNION DE SECTEUR DE L'U.D. DES SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE.

Cette importante réunion, qui a vu la participation de 40 centres sur 44 que compte le groupement, représentés par leur chef de centre accompagné d'un adjoint ou du président de l'amicale, était placée sous la présidence du capitaine PERRIN, président de l'U.D. 38 qui, pour la circonstance, était accompagné du vice-président Michel PUGNOT, du trésorier général Guy COTTAZ, du secrétaire adjoint Max FERRAND et des administrateurs Paul COLOMB et Christian GAILLARD.

La partie opérationnelle étant placée sous la responsabilité du lieutenant-colonel KAISER, chef de groupement n°2.

L'organisateur de cette réunion, Max FERRAND, avait également invité le service de santé avec le médecin commandant Marc GIROUD, médecin chef qui assure l'intérim depuis le départ du médecin colonel MENTHONNEX ainsi que le président des SSSM de l'Isère, le médecin capitaine P. ANTHONIOZ-BLANC, nouvellement élu.

À l'ordre du jour : le président PERRIN faisait observer une minute de silence à la mémoire de deux jeunes sapeurs-pompiers décédés tragiquement dans des accidents de la circulation, il faisait ensuite le point sur les faits marquants de l'an 2000.

- Le congrès des sapeurs-pompiers à La Tour-du-Pin.
- La 1^{re} participation de l'Isère aux Jeux Mondiaux ainsi que les très bons résultats obtenus.

- Le rassemblement des jeunes sapeurs-pompiers en Corse.
- Le départ du colonel BOURGEOIS.
- 2001 avec l'arrivée du colonel ÉNARD.
- La réunion de l'Union régionale à La Tour-du-pin.
- Le renouvellement des administrateurs avec la réélection du lieutenant J.-P. MIGNOT dans la catégorie centre de secours et celle du lieutenant COTTAZ dans la catégorie centre de 1^{re} intervention.
- **Viennent ensuite :** les assurances, les retraites, les anciens pompiers, le sport, le journal des sapeurs-pompiers de l'Isère, les pupilles de l'Isère, les jeunes sapeurs-pompiers, la formation, les médailles, la protection juridique, le congrès 2001 et l'action sociale.

Le colonel KAISER prenait le relais pour la partie opérationnelle et répondait aux questions des chefs de centre, de même pour le médecin chef du département, Marc GIROUD.

Cette réunion se termina par le pot de l'amitié offert par l'amicale du centre de secours et ensuite, pour certains, autour d'une bonne table pour terminer dans la convivialité et l'amitié entre sapeurs-pompiers.

Lieutenant Max FERRAND
CS La Tour-du-Pin



Solidarité pour la Bosnie

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'ISÈRE AIDE LA BOSNIE.

Le service départemental d'incendie et de secours vient de confier un véhicule réformé du service d'incendie à une délégation venue de BRCKO, ville de Bosnie cruellement touchée par la guerre.

C'est l'aboutissement d'un travail mené par le gendarme TROUILLOUD, habitant Saint-Jean-de-Bournay et détaché par la France pour assurer une mission de police dans une zone sous contrôle américain.

Ayant contacté au cours d'une permission le chef de centre de Saint-Jean-de-Bournay, le lieutenant DUC, ce dernier a dirigé vers les services de l'État Major ce gendarme qui a décidé à sa manière de contribuer à reconstruire le tissu administratif et social de cette région où tout est à faire.

Le colonel BOURGEOIS étant d'accord sur le principe, il fallait néanmoins trouver le matériel adéquat, réformé du service mais susceptible d'aider à relancer le centre de secours local, qui manque de tout.

Une opportunité s'est présentée avec un FPT devenu irréparable pour le service sur le plan de la carrosserie, mais dont les capacités mécaniques restaient acceptables.

Les difficultés ont commencé alors. D'une part le transport de ce véhicule devait être sécurisé par l'accompagnement de responsables, susceptibles de ne pas se faire "souffler" le véhicule par une autre région en difficulté également, d'autre part les formalités douanières étaient relativement lourdes pour le service.



La solidarité internationale a alors joué, le gendarme TROUILLOUD remuant ciel et terre pour faire aboutir son projet. De notre côté, l'adjudant-chef REY, du groupement technique de l'état-major, était tout à fait désigné pour mettre à disposition tous les éléments nécessaires pour contribuer à cette réussite.

Et le vendredi 6 juillet 2001, le directeur départemental, le colonel ÉNARD, remettait symboliquement les clés de ce véhicule à la délégation venue visiter également le CODIS pour s'imprégner des techniques d'intervention françaises.

Une réussite qui n'en restera pas là !

Commandant PHELEBON



SOCIÉTÉ DU PIPELINE MÉDITERRANÉE-RHÔNE

*Nos défis permanents :
Sécurité, Fiabilité, Qualité, Service*

SPMR assure par un réseau de pipelines d'intérêt général le transport d'essences, gazoles, fuels domestiques, carburateurs, depuis l'Étang de Berre vers les vallées alpines, la Suisse et la Côte d'Azur.



Direction Générale
195 avenue Charles de Gaulle
92521 NEUILLY-SUR-SEINE
Tél. : 01 41 43 96 00
Fax : 01 46 24 32 99

Départ du lieutenant Duret

BERNARD DURET : UN POMPIER À L'HONNEUR

Dernièrement, au centre de secours, eut lieu la remise de médaille et trophée au lieutenant Bernard DURET pour son départ à la retraite.

Un nom qui ne dira rien aux Saint-Marcellinois car Bernard DURET n'appartient pas au corps de Saint-Marcellin, seulement il habite Chatte et était l'animateur de la commission aux concours de manœuvres de l'Union départementale des sapeurs-pompiers.

Les membres de la commission choisissaient naturellement le club-house des sapeurs-pompiers de Saint-Marcellin pour fêter cet événement auquel bien sûr se joignait le lieutenant André BONNET, commandant du centre.

Le lieutenant Jack NAVILLE représentant le capitaine PERRIN, président de l'Union départementale, se chargeait d'être le porte-parole de la cérémonie, il devait dans son discours qualifier Bernard DURET de véritable manager au sein de la commission du concours de manœuvres et reconnaît en lui un sens de l'organisation exacerbé.

C'est avec beaucoup d'émotion que Bernard DURET remerciait l'ensemble de l'Union et plus particulièrement l'amicale qui organisait cette très sympathique manifestation.

Bernard DURET sera remplacé au sein de la commission par Georges FINAND, lieutenant au centre du Péage-de-Roussillon.

DL Grenoble du 26/6/01



Autour de Bernard Duret, les membres de la commission au concours de manœuvres de l'Union départementale des sapeurs-pompiers

E-mail adressé aux pompiers de New York

09/14/01 04:15:00 AM

What is your (Rank) Name ? union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère, France

Are you On the Job ? If Yes Where? oui, fireman

What do You Think About The 80/23 Website ? Au cours de cette épreuve très dure que vous traversez, sachez que les 5300 sapeurs-pompiers de l'Isère sont de tout cœur avec vous et présentent leurs condoléances aux sapeurs-pompiers de New York, ainsi qu'aux familles touchées par ce deuil cruel, incompréhensible et inadmissible et vous apportent leur entier soutien moral. Que ces quelques mots puissent être un réconfort pour vous, tous vos proches ainsi que toutes les familles des victimes. Bien cordialement

Le comité exécutif de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère France.

E-mail

FDNY Engine 80 / Ladder 23

Objet: FDNY Engine 80 / Ladder 23
Date: Fri, 14 Sep 2001 01:15:22 -0700 (PDT)
De: fdrichiel@aol.com
A: seyssinet.service.general@sdis38.fr

Thank You For Visiting The Engine 80/Ladder 23 Website The Vinegar Hill Gang.

I Hope You Enjoyed Your Visit. This Website Will Be Updated Often So Please Be S

Sincerely,

AFC Lt. Richard Bishop
E-80

Casino Games, WIN CASH, Play at Home! Click Here!
<http://www.bravenet.com/out.php?id=161>

(821401722)

Journée de détente des pupilles de l'Isère le dimanche 2 septembre 2001

C'est dans un car prêté par la Direction Départementale et conduit par l'adjudant-chef Guy BORDAT du CS. de Monestier-de-Clermont, que l'ensemble des jeunes pupilles de l'Isère est dirigé sur Saint-Marcellin.

Un accueil sympathique leur a été réservé et ils se sont vus offrir la traditionnelle pogne de Romans qui leur était servie accompagnée de café et chocolat.

Le lieutenant André BONNET leur souhaitait en compagnie du Président de l'Amicale, la bienvenue dans le Centre, ceci en présence de Monsieur le Maire de Saint-Marcellin qui leur avait fait l'honneur d'être avec eux.

Ensuite c'était le départ pour la visite des magnifiques grottes de Choranche, dont le directeur Monsieur Laurent GARNIER avait gracieusement offert les entrées.

Le périple reprenait et au passage le groupe pouvait voir les fameuses maisons suspendues de Pont-en-Royans, et permettait d'arriver au restaurant "la Tivollière" à Saint-Marcellin où un excellent déjeuner leur était servi.

La journée n'était pas terminée pour autant, puisque le petit groupe se dirigeait sur le port de la Sône, aux fins d'embarquement sur le bateau à roue dénommé "Royans-Vercors" du type Mississippi, pour une magnifique croisière sur l'Isère, où marécages et roselières sont le lien entre la terre et l'eau, lieux peuplés d'oiseaux aquatiques.

Dans le même site, la visite du jardin des Fontaines Pétrifiantes était aussi du programme, et c'est la singulière histoire du tuf de la Sône qui commence.

L'alchimie de l'eau et du calcaire donne naissance à une imposante carapace de tuf qui lentement pétrifie les fougères et les mousses et leur donne ces formes exceptionnellement surprenantes. La encore la direction de ce magnifique site avait offert le voyage et la visite.

Vers 17 heures, tout ce petit monde partait pour Chatte afin d'embarquer visuellement sur les petits trains du célèbre "Jardin Ferroviaire" où un réseau de 1 100 mètres de long, avec 30 trains et 250 wagons qui se croisent et circulent dans des sites que l'on peut découvrir en empruntant chemins et passerelles surélevées.

Une heure d'enchantement pour tous, que nos pupilles auront particulièrement apprécié, cette visite étant elle-même offerte par les responsables du lieu.

La journée se terminait par la visite de la très belle abbaye de Saint-Antoine.

Toutes ces visites se sont déroulées sous la tutelle amicale et protectrice des responsables de l'ODP de l'Isère, le lieutenant Albert MILLET et l'adjudant-chef Jean-Paul MARTIN.

Liliane SCHMITT, secrétaire administrative de l'Union départementale, accompagnait le groupe.

Le retour à Grenoble s'effectuait vers 20 heures 30, avec des souvenirs pleins les yeux.

L'amitié aidant, toutes et tous émettaient le vœu de connaître un autre grand moment, semblable à celui qu'ils venaient de connaître.

L'Union départementale remercie tous ceux qui ont permis la réalisation de cette magnifique journée, bien dans la tradition de la grande famille des sapeurs-pompiers.



Les sports

présentés par Jack NAVILLE

Responsable des sports de l'UDSP 38

Calendrier prévisionnel des manifestations sportives 2002

Résultats P.S.S.P. 2001

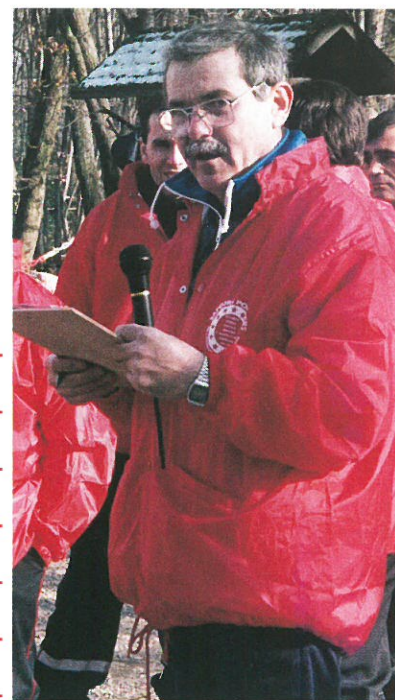
Résultats sections jeunes sapeurs-pompiers

Voiron : stage régional de juge arbitre

12^e championnat de France de ski alpin 2002

La force est avec lui (Alain (Gentillon)

Le VTT à l'honneur au C.S. Roussillon



MANIFESTATIONS	DATES	LIEUX
Cross		
Départemental (Isère)	2 mars	St-Georges d'Espéranche (Isère)
Interdépartemental	16 mars	Aix-les-Bains (Savoie)
National	6 avril	Berlfort (T. de Belfort)
P.S.S.P.		
Départementale	4 mai	à définir
Régionale	1 ^{er} juin	Oyonnax (Ain)
Finale nationale	29 juin	Thonon-les-Bains (H ^{te} -Savoie)
Basket		
Championnat de France	7 et 8 septembre	Orthez (Pyrénées Atlantiques)
Cyclisme		
Championnat de France CLM	11 mai	Pau (Pyrénées Atlantiques)
Championnat de France route	12 mai	Pau (Pyrénées Atlantiques)
Championnat du monde CLM	23 juin	Saragosse (Espagne)
Championnat du monde route	22 juin	Saragosse (Espagne)
V.T.T.		
Départemental (Isère)	25 mai	Chapareillan (Isère)
Championnat de France	14 septembre	Potigny (Calvados)
Championnat du monde	21 juin	Saragosse (Espagne)
Ski alpin		
Championnat de France	11, 12 et 13 janvier	Saint-Gervais (H ^{te} -Savoie)
Ski de fond		
Championnat de France	26 et 27 janvier	Bois d'Amont (Jura)
Rugby		
Championnat de France	14 et 15 juin	Le Teil (Ardèche)
Congrès départemental	23 juin	Fontaine (Isère)
Football		
Championnat de France		
Duathlon		
Championnat de France	7 septembre	Dijon (Côte-d'Or)
Boules lyonnaises		
Championnat régional	Septembre	Ardèche (lieu à définir)
Pétanque		
Concours national	7 et 8 septembre	Bassens (Gironde)
Semi-marathon		
National	19 mai	Boussay (Loire-Atlantique)
Trekking		
National	Septembre	Savoie (lieu à définir)
Parapente		
Championnat de France	Septembre (à définir)	Nice (Alpes-Maritimes)
J.S.P.		
Concours de manœuvre national	6 et 7 juillet	Le Mans (Sarthe)
Voile		
Championnat de France		
Championnat d'Europe		Grande-Bretagne
Congrès F.S.N.S.P.F.	12, 13 et 14 septembre	Marseille (Bouches-du-Rhône)

Congrès départemental 2001

Pont-de-Claix le 24 juin 2001

P.S.S.P relais - Classement général garçons

1^{er} MONTALIEU 1'24"57
 ARENA DIMITRI
 PASCO Nicolas
 THOMAS Julien
 SIGAUD Julien

3^e CORBELIN 1'32"38
 MARTIN-CORDIER Sébastien
 BERGER Jean-Claude
 GALLIEN Olivier
 VEYRET Stéphane

5^e MONTALIEU 1'52"57
 DOMBES Mickaël
 ADAMS Cédric
 PIROGUE Jean-Pierre
 GINET Grégoire

2^e SAINT-SAVIN 1'29"09
 GIRIER Christophe
 CAYON-GLAYER Damien
 TABARDEL David
 BONNIER Philippe

4^e-MONTALIEU 1'35"50
 SABY Yoann
 PETIT Guillaume
 SCHIAVONE Mathieu
 LOONIS Cédric

P.S.S.P relais : filles

1^{er} SAINT-SAVIN 1'41"84

DUPOUX Frédérique
 NIGRI Annelise
 TABARDEL Audrey
 GAUTHIER Camille

2^e MONTALIEU 1'55"97

PEDEMONTI Maryline
 LARCHER Aline
 COQUAZ Françoise
 THOMAS Aurélie

P.S.S.P juniors : garçons

Classement par équipe

1 - MONTALIEU
 2 - FONTAINE

Classement individuel

1- GEORGES Sébastien	ST SAVIN	1'41"
2- PETIT Guillaume	MONTALIEU	1'48"
3- GASQUET Guillaume	ST SAVIN	1'50"
4- SANAH Yacine	FONTAINE	1'56"
5- BOEHN Franck	LA TOUR DU PIN	1'59"
6- GINET Grégoire	MONTALIEU	2'03"
7- LOONIS Cédric	MONTALIEU	2'04"
8- MARECHAL Vincent	LE VERSOUD	2'07"
9- DRUART Damien	FONTAINE	2'08"
10- DINATALE Sylvain	RIVES	2'11"
11- JOGUET Arnaud	FONTAINE	

P.S.S.P juniors : filles

Classement individuel

1- TABARDEL Audrey	ST SAVIN	2'08"
2- COOLENS Sandrine	RIVES	2'46"

P.S.S.P seniors : filles

Classement individuel

1- NIGRI Aurélie	ST SAVIN	2'24"
2- LARCHER Aline	MONTALIEU	2'36"
3- PEDEMONTI Maryline	MONTALIEU	3'09"

P.S.S.P classement par équipe toutes catégories

Garçons (addition des 3 meilleurs temps)

1 - RENAGE	5'16"80
2 - LE VERSOUD	5'24"85
3 - ST SAVIN	5'27"37
4 - CORBELIN	5'29"47
5 - LA TOUR DU PIN	6'29"18

P.S.S.P vétérans garçons

Classement individuel

1 - REY Roland	VOIRON	1'52"
2 - GARNIER Jacques	RIVES	3'03"

P.S.S.P seniors garçons

1- ARENA Dimitri	MONTALIEU	1'35"
2- GIRIER Christophe	ST SAVIN	1'41"
3- THOMAS Julien	MONTALIEU	1'46"
4- BOUILLARD Richard	CORBELIN	1'49"
5- CAYON-GLAYERE D.	ST SAVIN	1'51"
6- SIGAUD Julien	MONTALIEU	1'51"85
7- MARTIN-CORDIER S.	CORBELIN	1'52"
8- FLAMAND Cyril	ROUSSILLON	1'54"
9- TABARDEL David	ST SAVIN	1'54"56
10- SABY Yoan	MONTALIEU	1'55"06
11- COUTURIER Benjamin	ST SAVIN	1'55"41
12- PASCO Nicolas	MONTALIEU	1'55"53
13- ADAMS Cédric	MONTALIEU	1'55"69
14- ORCEL Olivier	LA TOUR DU PIN	1'56"50
15- MULOT David	MOIRANS	1'56"69
16- SCHIAVONE Mathieu	MONTALIEU	1'58"
17- DAVID Christophe	LE VERSOUD	1'59"40
18- MORA Romain	RENAGE	1'59"65
19- VALZER Rodolphe	VIENNE	1'59"66
20- POLIZZI Yoan	RIVES	2'00
21- CAPECE Christophe	RENAGE	2'03"
22- BOUILLON David	CORBELIN	2'06"03
23- GALLIN Norbert	CORBELIN	2'06"75
24- VIATEAU Alexandre	RIVES	2'08"
25- GALLIEN Olivier	CORBELIN	2'12"
26- SPUIG Hervé	RENAGE	2'13"
27- DOMBES Mickaël	MONTALIEU	2'17"
28- BERTHIER Fabrice	LE VERSOUD	2'18"
29- MARTIN-CORDIER D.	CORBELIN	2'26"
30- SPADILIERO Sébastien	LA TOUR DU PIN	2'33"

Section des jeunes sapeurs-pompiers

Épreuve féminine - classement individuel triathlon

Poussins

- 1 - GERLAND Christelle (Chasse-sur-Rhône)
- 2 - MOUGNARD Charline (Roussillon)
- 3 - COLLET Natacha (Vif)
- 4 - PÉROT Coralie (Pontcharra)
- 5 - CALLOUD Marion (Saint-Savin)

Benjamins

- 1 - DE RIEMACKER Mélissa (Fontaine)
- 2 - BEAUJARD Émilie (Montalieu)
- 3 - RIGOT Justine (Montalieu)
- 4 - GILLET Émilie (Vif)
- 5 - DURAND Marion (Vienne)
- 6 - TROY Aurélie (St-Étienne-de-St-Geoirs)
- 7 - BESSON Marie-Caroline (Voiron)
- 8 - GARRIDO Sophie (Vienne)
- 10 - CAMPISI Mélanie (Moirans)
- 11 - LOLLY Jessica (Roussillon)
- 11 - CHAIX Marine (Gières)
- 13 - CHENAVIER Élodie (Chasse/Rhône)

Épreuve masculine - classement individuel triathlon

Poussins

- 1 - DUBOIS Romain (Montalieu)
- 2 - ZIDI Nassim (Fontaine)
- 3 - NAVARI Cyril (Vaulnavveys le Bas)
- 4 - CAVALIE Guillaume (Fontaine)
- 4 - BELLE Steven (Fontaine)
- 6 - TANZILLI Johnatan (St-Savin)
- 7 - FINAND Julien (Roussillon)
- 8 - VERGAT Jérôme (St-Savin)
- 8 - BEAUJARD Benoît (Montalieu)
- 8 - WALSER Damien (St-Savin)
- 11 - FLORET Mathieu (Pontcharra)
- 12 - RIGOT Thomas (Montalieu)
- 13 - BAUDOT Kévin (Montalieu)
- 14 - FURNON Kévin (Fontaine)
- 14 - BARRY Michaël (St-Savin)
- 14 - GOUESLAIN Valentin (Montalieu)
- 14 - PETIT Clément (Voiron)
- 18 - COTTE Florian (St-Savin)
- 18 - GAYET Benjamin (Pontcharra)
- 18 - BRIOT Cédric (Voiron)
- 18 - CARDOSO Antoine (Pontcharra)
- 18 - MILLAT Rémy (Montalieu)
- 23 - CHAMPION Florian (Voiron)
- 23 - CHARROIN Cyril (Chasse/Rhône)
- 25 - IZZO Dominique (Fontaine)
- 26 - BUTEAU Raphaël (Chasse/Rhône)
- 26 - CHENAL Jérémy (Montalieu)
- 26 - PHILIPPE Jérémy (Moirans)
- 29 - RICO Ludovic (Chasse/Rhône)
- 30 - PIRAZZI Dorian (St-Savin)
- 31 - MARTIN COCHORIAN Vincent (Montalieu)

Benjamins

- 1 - RIGOD Thomas (Montalieu)
- 2 - JANSSEN Joost (St-Égrève)
- 3 - SALIBA Rémy (St-Égrève)
- 4 - ARRIGHI Yann (Voiron)
- 5 - PISIOS Clément (Pontcharra)
- 6 - PÉRONNET Clément (Chasse/Rhône)
- 7 - RABILLE Simon (Montalieu)
- 7 - MATÉOSSIAN Maxime (Vienne)
- 9 - CHRISTIN Cyril (St-G. d'Espéranche)
 - 10 - CHRÉTIEN Nicolas (St-Ét.-de-St-Geoirs)
- 11 - BOREL Gaëtan (La Mure)
- 11 - GAUTHIER Baptiste (St-Savin)
- 13 - INTILLA Damien (Pontcharra)
- 14 - ZULIN Maxime (St-Savin)

- 14 - HAMELIN Rémy (Vinay)
- 16 - ALLARD Anthony (Pontcharra)
- 16 - FAYARD Florian (Montalieu)
- 18 - BROSSET Jérémy (Pontcharra)
- 18 - ZENCK Christophe (Pontcharra)
- 18 - NEPLE Baptiste (St-G. d'Espéranche)
- 21 - FAURE Michaël (Roussillon)
- 22 - ROSSI Michaël (Moirans)
- 22 - CADDÉO Florent (Roussillon)
- 24 - JOLY Florian (St-Étienne-de-St-Geoirs)
- 24 - GAY Thierry (St-Savin)
- 24 - MOUSTARDIER Arnaud (St-Étienne-de-St-Geoirs)
- 24 - DURIGON Florian (Moirans)
- 28 - SCHWARTZ Sébastien (Fontaine)
- 29 - TEILLON Michaël (St-Savin)
- 29 - ROSTAING Thomas (Fontaine)
- 31 - DEJOUY Sébastien (Moirans)
- 31 - HERNANDEZ Mickaël (St-Étienne-de-St-Geoirs)
- 31 - CHARMEIL Benjamin (Moirans)
- 31 - GAY Romain (Roussillon)
- 35 - LOZANO Gaëtan (Roussillon)
- 35 - MANCUSO Christian (Montalieu)
- 35 - MURGIER Alain (Pontcharra)
- 38 - GARNIER Cyril (Moirans)
- 38 - IMMEL Jallel (Pontcharra)
- 40 - SADOT Anthony (Montalieu)
- 40 - FUMET Thomas (Vienne)
- 40 - MICHEL Yoann (Chasse/Rhône)
- 44 - URSAGGI Arnaud (St-Savin)
- 45 - BELHAUT François (St-Savin)
- 45 - GARET Maxime (Moirans)
- 47 - HOY Michaël (St-Savin)
- 47 - ALBANESE Alexandre (St-Georges d'Espéranche)
- 49 - DAVID Pierre-Jean (Gières)
- 49 - COGNE Anthony (St-Savin)
- 49 - CHEVALIER Ludovic (St-Savin)
- 52 - MERCIER Thibaut (Chasse/Rhône)
- 52 - ANXIONNAX Vincent (Pontcharra)
- 52 - RASTORGUEFF Thibault (Pontcharra)
- 52 - COGNE Dimitri (St-Savin)
- 56 - SALVI Mathieu (Pontcharra)
- 56 - GERLAND Cédric (Chasse/Rhône)
- 58 - ANGULO David (Fontaine)
- 58 - MAILLAND Romain (Montalieu)
- 58 - PÉTRIZELLI Adrien (Fontaine)
- 58 - GUILLON Damien (Voiron)
- 62 - BATTON Pierris (Gières)
- 62 - CURT Donatien (St-G. d'Espéranche)
- 62 - MÉLÉRO Alexis (Pontcharra)
- 65 - MEKIDECHE Hakim (St-Savin)
- 66 - JOFFRES-GENES Thomas (St-Égrève)
- 66 - DUBOURG Pierre (Pontcharra)
- 68 - DENTANT Xavier (Vif)
- 69 - POIPY Amaury (St-Étienne-de-St-Geoirs)
- 70 - CLAPPAZ Rodney (Roussillon)
- 71 - MARTELIN Florian (Montalieu)
- 71 - GUÉTAT Alex (St-Égrève)
- 73 - SERPOLET Émeric (Gières)
- 74 - MÉDAIL Yann (Voiron)
- 74 - GARZALANO Clément (St-Étienne-de-St-Geoirs)
- 76 - BRUYÈRE Florian (Chasse/Rhône)
- 77 - PILLOIX Florian (St-G. d'Espéranche)

Épreuve masculine - classement par catégorie triathlon

Poussins

- 1 - MONTALIEU
- 2 - FONTAINE
- 3 - ST-SAVIN
- 4 - PONTCHARRA
- 5 - VOIRON
- 6 - CHASSE SUR RHÔNE

Benjamins

- 1 - PONTCHARRA
- 2 - ST-SAVIN
- 3 - MONTALIEU
- 4 - MOIRANS
- 5 - ST-ÉTIENNE DE ST-GEOIRS
- 6 - ROUSSILLON
- 7 - ST-GEORGES D'ESPÉRANCHE
- 8 - ST-ÉGRÈVE
- 9 - CHASSE SUR RHÔNE
- 10 - FONTAINE
- 11 - VOIRON
- 12 - GIÈRES

Épreuve masculine - classement toutes catégories triathlon

- 1 - MONTALIEU
- 2 - PONTCHARRA
- 3 - ST-SAVIN
- 4 - FONTAINE
- 5 - CHASSE SUR RHÔNE
- 6 - VOIRON

Combiné manœuvre

Manœuvre benjamin + manœuvre nationale

- 1 - MONTALIEU
- 2 - CHASSE SUR RHÔNE
- 3 - ST-SAVIN
- 4 - ROUSSILLON
- 5 - VIRON
- 6 - MOIRANS
- 7 - ST-ÉTIENNE DE ST-GEOIRS
- 7 - FONTAINE
- 9 - PONTCHARRA
- 10 - GIÈRES
- 11 - EYBENS

Manœuvre benjamin

- 1 - MONTALIEU
- 2 - ST-SAVIN 1
- 3 - CHASSE SUR RHÔNE
- 4 - ROUSSILLON
- 6 - ST-SAVIN 2
- 6 - FONTAINE 1
- 7 - EYBENS
- 8 - PONTCHARRA
- 9 - ST-ÉTIENNE DDE ST-GEOIRS
- 10 - VOIRON
- 11 - GIÈRES 1
- 12 - MOIRANS

Manœuvre nationale

- 1 - MONTALIEU
- 2 - VOIRON
- 3 - MOIRANS
- 4 - CROLLES 1
- 5 - CROLLES 2
- 6 - VINAY 1
- 7 - ROUSSILLON
- 8 - CHASSE SUR RHÔNE
- 8 - ST-SAVIN 1
- 10 - VIENNE
- 11 - ST-ÉTIENNE DE ST-GEOIRS
- 12 - VINAY 2
- 13 - GIÈRES 2
- 14 - PONTCHARRA
- 15 - FONTAINE 1
- 16 - GIÈRES 1
- 17 - ST-GEORGES D'ESPÉRANCHE
- 18 - VAL DE VER
- 19 - EYBENS
- 20 - ST-ÉGRÈVE

Voiron : les sapeurs-pompiers en stage

UN STAGE RÉGIONAL DE JUGE ARBITRE CHRONOMÉTREUR ÉTAIT PROPOSÉ À 23 SAPEURS-POMPIERS DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

23 stagiaires sapeurs-pompiers de la région Rhône-Alpes ont participé au stage régional de juge arbitre chronométrateur au CREPS de Voiron.

L'encadrement de cette session, placée sous l'égide de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère, a été assuré par le commandant Jacques GALLINA (Savoie), responsable régional de la commission des sports, du lieutenant Jacques NAVILLE (Isère), responsable départemental des sports, de l'adjudant-chef Alain BLANCHARD (Rhône), du lieutenant Gérard DENTINGER (Ain), responsable régional des sections de jeunes sapeurs-pompiers et du capitaine Claude MATHIEU du centre d'incendie et de secours de Voiron, assurant la logistique.

Au cours de ces trois journées, le programme théorique et pratique était orienté essentiellement sur les disciplines sportives pratiquées par les sapeurs-pompiers.

Les méthodes d'organisation des compétitions et de classement, les textes officiels, la chronométrie, les règlements se rapportant au PSSP, aux épreuves d'athlétisme et du cross country et les fonctions de juge arbitre chronométrateur ont été les principaux thèmes.

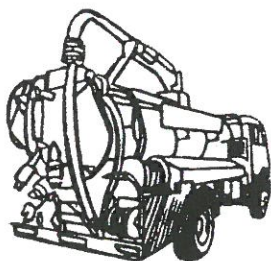
Les objectifs de cette formation, réservée à des candidats motivés, étaient d'assurer les fonctions de membres du jury lors des manifestations sportives départementales et régionales.

Dans une ambiance à la fois sympathique et studieuse, les candidats ont apprécié les conditions de travail qui se sont déroulées au sein du site fort agréable du CREPS.

Ont été validés :

LAPAGLIA Attilio, N'GUYEN Ernest, LORENT Paul, RESTA Virginie (Isère) ; FRANÇOIS Jean-Paul, BONIN Gaby (Rhône) ; AKELLAN Christophe (Haute-Savoie) ; TRIOLAIRE Pierre, POINAS Eric, BERTRAND Sébastien, DELANGLE Anthony (Ain) ; CHAZE Jonathan, BONNAUD Hervé, DOMINIQUE Olivier (Ardèche) ; VALETTE Jean-Claude, BRECHON Jean-Yves, GÉRARD Maurice (Drôme) ; LELIÈVRE Stéphane, REGAZZONI Nathalie (Savoie).

DL du 23/11/2001



Camion équipé
haute pression,
interventions rapides
par téléphone

PROHYGIENA

anciennement

EUROPE SERVICES

Détartrage canalisations eaux usées
Curage d'égouts
Pompage et désinfection vides sanitaires
Pompage bacs à graisse
Nettoyage haute pression

**SERVICE
URGENCES
7J/7**

Rue Moirond - Z.I. Chenevière - 38420 DOMÈNE

04 76 77 20 02

Fax 04 76 77 17 25

12^e championnat de France de ski alpin

Saint-Gervais du 10 au 13 janvier 2002



PROGRAMME

Judi 10 janvier

À partir de 17 h 00 : Accueil des concurrents Espace Mont-blanc, remise des dossiers, collation.

Vendredi 11 janvier

À partir de 7 h 00 : Accueil des concurrents, Espace Mont-blanc, remise des dossiers, casse-croûte.

13 h 00 : Début du Super G, piste des "Chattrix" à Saint-Nicolas ou de la "Finance" au Bettex suivant l'enneigement.

18 h 00 : Résultats et remise des récompenses du Super G à l'Espace Mont-Blanc. Vin d'honneur offert par la Municipalité de Saint-Gervais.

Samedi 12 janvier

8 h 30 : Ouverture des remontées mécaniques

9 h 30 : 1^{re} manche slalom spécial, piste "La Crête" au Bettex.

12 h 00 : 2^e manche slalom spécial, piste "La Crête" au Bettex.

18 h 00 : Résultats et remise des récompenses du slalom spécial au gymnase (collège de l'Assomption). Vin d'honneur.

20 h 30 : Soirée de gala à l'Espace Mont-Blanc.

Dimanche 13 janvier

8 h 30 : Ouverture des remontées mécaniques

9 h 30 : Début du slalom géant, piste "La Finance" au Bettex

14 h 00 : Résultats du slalom géant et du combiné dans l'aire d'arrivée suivant la météo.
Remise des récompenses et collation.

INSCRIPTIONS MODE D'EMPLOI

À retourner par Centre de secours ou département

- **La fiche individuelle - attestation**

1 fiche par concurrent, dûment remplie avec éventuellement la photocopie de la licence F.F.S. pour les concurrents concernés.

- **La fiche récapitulative**

Regroupant tous les concurrents d'un même centre ou d'un même département, sans oublier de mentionner le nombre de forfaits à réserver en fonction du choix des compétiteurs, ainsi que les réservations au dîner-spectacle du samedi soir.

Possibilité de faire participer les accompagnateurs ; dans ce cas, à la réservation des forfaits, utiliser une ligne de la fiche récapitulative en rayant les 100 F de frais d'inscription ; pratiquer de la même façon pour le dîner-spectacle.

- **Le règlement**

Le règlement est impératif pour la prise en compte de l'inscription et il serait souhaitable, afin de faciliter l'organisation, de ne joindre **qu'un seul chèque correspondant au montant global de la fiche récapitulative.**

- **Libellé**

Le libellé des chèques sera à l'ordre de : **Comité d'organisation des championnats de France**

Adressez le tout avant le 15 décembre 2001 à :

Comité d'organisation des championnats de France de ski des sapeurs-pompiers
73, avenue de Miage - 74170 SAINT-GERVAIS - Tél./Fax 04 50 93 50 47

La force est avec lui

ALAIN GENTILLON, POMPIER ET SPORTIF HORS NORMES

Esprit sain dans un corps sain, il est devenu champion d'Europe de force athlétique... Rencontre avec un monsieur muscle diplômé de sophrologie et de psychologie.

Alain GENTILLON, sapeur-pompier professionnel dans le Nord-Isère au sein du corps élite, sous-officier de détachement depuis 1971, résidant à Biliou, ne compte plus ses interventions, se souvenant seulement des opérations particulièrement délicates qu'un homme, même un professionnel confirmé, garde à jamais inscrites dans sa mémoire.

Et pourtant, ce n'est pas comme soldat du feu que notre homme a acquis sa notoriété.

Difficile de trouver le qualificatif qui colle à la peau de ce super athlète de 57 ans, les yeux bleus et un regard vif qui exhale la détermination et la passion pour le sport : "Monsieur muscle" dans la catégorie sportif de haut niveau en force athlétique. D'ailleurs, Alain n'a aucune honte à avouer : "non seulement dans mon métier, mais dans la vie en général, je me "shoote" à l'adrénaline." Et pourtant Alain GENTILLON se défend de cette image d'Épinal qui consiste à dire : tout dans le muscle rien dans la tête !

Dans son curriculum, que bien des sportifs à la grosse tête pourraient envier, on trouve un diplôme de sophrologie et deux années d'étude de psychologie.

Sportif éclectique certes, Alain touche à tout, il découvre le sport à 21 ans quand il entre comme pompier à Grenoble. Brûlant les étapes, il devient rapidement international pompier en natation et à vélo. Le sport c'est vraiment son "truc".

Cette envie de toujours se surpasser et cette passion du sport extrême, le poussent même à se lancer dans toutes sortes d'aventures, comme cette expédition au Népal, pour une descente en rafting sur la rivière Sun Kosy (Népal de l'or). De cette aventure il conserve le souvenir d'un rapide dit "infranchissable" : "Nous étions deux, on s'est motivé et on a ramé comme des malades, la force étant l'unique solution pour franchir ce rapide."

Alain GENTILLON s'adonne également au tir de précision avec des hommes du GIGN. C'est justement avec un de ces hommes d'exception, Roland, aujourd'hui retraité à Voiron, qu'il a découvert le powerlifting en 1973. Cette discipline convient parfaitement à son tempérament et il se dit volontiers un intoxiqué de la fonte. Et Roland, spécialiste de force athlétique de préciser : "La force d'Alain c'est avant tout le travail et il doit cette longévité, non seulement à la régularité, mais surtout en veillant à la discipline et à une hygiène de vie. On devient performant en compétition au bout de longues années de travail."

Canaliser la force explosive

"Le powerlifting, c'est une épreuve de force à l'état pur, il est nécessaire de canaliser cette force explosive, même si parfois les épaules pleurent et les cardans grincent" ajoute Alain avec une pointe d'humour.

Il adore plaisanter, car vous l'avez compris, il ne se prend pas au sérieux. Bein sûr on cherche à toujours améliorer ses performances, pour cela on doit avoir "la gnac", la volonté.

Mais qu'est-ce qui fait courir Alain GENTILLON, parvenant à mener de front son métier et parfois quatre entraînements par semaine ? Et notre champion d'avouer : "dans ma tête j'ai encore 30 ans, j'aime cultiver mon corps et je souhaite bien vieillir."

Mais allant plus loin, Alain avoue qu'il aime particulièrement l'atmosphère de la salle de chauffe, cette ambiance, l'odeur de camphre mélangée à celles de la sueur et du stress.

Mais fort de ses connaissances acquises dans le domaine de la sophrologie, Alain nous indique qu'après une séance d'entraînement ou avant une compétition, il utilise son mental pour sauvegarder son énergie : "Je me visualise comme une pile de batterie en train de se charger. Je regarde mentalement la barre, et je me vois en train de pousser. Me transcender pendant l'espace de quelques secondes."

Le palmarès d'Alain GENTILLON est éloquent : 7 fois champion de France dans la catégorie des moins de 100 kg en vétérans.

Il vient d'être sacré champion d'Europe à Helsinki lors du dernier week-end de l'Ascension, en poussant 167,5 kg en développé couché. Il possède ainsi son billet pour les championnats du monde qui auront lieu en Afrique du Sud au mois de novembre.

Il s'entraîne souvent dans une salle à Voiron et si vous lui demandez quelques conseils, sachez qu'il est intarissable sur le sujet. Il adore communiquer sa passion.

Mick Lombard - DL



DERNIÈRE MINUTE

L'adjudant-chef Alain GENTILLON a été classé 2^e aux championnats du monde de Cap-Town en Afrique du Sud le 5/11/2001 au Bench-Press avec 172,5 kg.

1^{er} GRAIG John, États-Unis 185 kg
2^e GENTILLON Alain, France 172,5 kg
3^e HERMANN Frantz, Allemagne 167,5 kg

Le VTT à l'honneur au CS Roussillon

Voici l'équipe de VTT du CS Roussillon qui a participé au championnat de l'Isère organisé par le lieutenant FERRAND et son équipe, avec l'aide de l'Union, sous la tutelle du lieutenant NAVILLE, qui s'est déroulé à la Tour-du-Pin le 19 mai 2001.

Cette journée s'est déroulée sous un ciel d'été pour la saison, sur un beau circuit avec quelques difficultés mais très bien tracé, ouvert à tous les vététistes novices comme confirmés.

Au niveau du classement :

Catégorie cadette : pour la plus haute marche : Céline BRANTES

Cadet : 1^{er} Anthony ANDRÉANI
2^e Anthony GOMEZ
3^e Florian BURY

Notre camarade André JURY finit 1^{er} de la catégorie master (catégorie où il a demandé de courir et d'être classé).

Dans la catégorie seniors, nos collègues ont eux moins réussi, avec les abandons de Christophe GALLAY pour

ennuis mécaniques, et de Frédéric CURTIL suite à des ennuis de santé (sans trop de gravité).

En ce qui concerne notre ami Éric ANDRÉANI, il termine à la 5^e place en catégorie vétérans en compagnie de son collègue de circuit le lieutenant Fernand TERRAS de l'État-Major du SDIS.



1^{er} plan : Éric ANDRÉANI, nos cadets Céline BRANTES, Anthony ANDRÉANI, Florian BURY, Anthony GOMEZ et le c/c André JURY.

2^e plan : c/c Frédéric CURTIL, Michaël FAURE, 1^{er} cl. Christophe GALLAY.

L'écho des pistes

Voici les nouvelles du front où s'est déroulé le 19^e championnat de France de cyclisme sur route à Loches (37).

Le caporal-chef JURY et l'adjudant ANDRÉANI ont représenté le centre de secours de Roussillon et le corps des sapeurs-pompiers de l'Isère.

André JURY se lança le premier, à la fraîche, dans la catégorie des anciens. Ils étaient 36 participants pour une distance de 50 km, l'équivalent de 5 tours de circuit. Il fut l'animateur du peloton, et le fit exploser pour finir au sprint afin de se classer à la 16^e place laissant derrière lui plus de la moitié des concurrents. Très belle prestation.

Éric ANDRÉANI se lança à l'heure où tout le monde se mit à table. Il est concurrent pour une distance de 90 km, l'équivalent de 9 tours de circuit, avec un peloton de 66 cyclistes amateurs pour un titre de champion de France. Le voilà parti, en tête du peloton sur quelques tours pour faire un peu de spectacle. Le circuit monte, descend, usant au fil des kilomètres, pour arriver au sprint avec seulement 36 coureurs et le sprint final est donné. Les cartes sont jouées. Éric se place à la 14^e place.



Pour continuer dans leur lancée, ils ont participé au championnat de VTT départemental de l'Isère et au championnat de duathlon de St-Vallier (26). Le caporal-chef André JURY a fini 1^{er} de sa catégorie où il a participé en individuel (5 km de course à pied, 40 km de vélo et pour finir 5 km de course

à pied). Par contre, l'adjudant Éric ANDRÉANI a également participé mais en équipe avec le sergent-chef Patrick THIVOZ du CIS de St-Siméon-de-Bressieux. Le sergent-chef a fait les 10 km de course à pied et Éric a fait les 40 km de vélo. Ils se sont classés à la 5^e place au classement par équipes où ils étaient environ 40 équipes et autant de personnes en individuel. Une bonne journée entre copains et sapeurs-pompiers à Viviers (07).

D'autre part, nos deux sportifs vont participer au championnat du monde de VTT, de course à vélo sur route et de course contre la montre en individuel en Autriche au mois d'août 2001.

Pour tous renseignements pour les compétitions de vélo sur route et VTT, l'adjudant Éric ANDRÉANI reste à votre disposition pour les dates, les lieux et les déplacements. Si vous désirez vous regrouper et savoir qui participe aux diverses manifestations, contactez-moi : Éric ANDRÉANI, 06 11 69 37 62, centre de secours de Roussillon, BP 24, 38550 Péage-de-Roussillon.

J'ai entendu dire que des personnes allaient participer au championnat du monde de VTT et de France. Pour votre information, il y a le championnat de l'Ain de VTT qui nous est ouvert comme invité. Cette année, j'ai participé à la sélection de course sur route avec nos collègues et voisin sapeurs-pompiers de l'Ain où j'ai terminé à la 2^e place de ma catégorie et 5^e au crashes. Il y avait une très bonne ambiance car je côtoie tous les samedis et dimanches dans les courses les coureurs. Je participe en grand nombre aux catégories UFOLEP où je suis délégué UFOLEP et commissaire de course. Pour cette année, j'ai déjà une victoire de 20 courses en ligne.

6^e challenge de tiré de dévidoir La Côte-Saint-André

Le samedi 16 juin 2001 avait lieu le 6^e challenge de tiré de dévidoir organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers de La Côte-Saint-André. Celui-ci est en l'honneur de deux de leurs camarades disparus en service commandé, le capitaine Auguste COUTURIER et le sapeur Maurice ARNAULT-JOUFFREY.

Ce sont 13 équipes (cf. tableau ci-après), dont deux féminines, qui avaient décidé d'en découdre avec l'asphalte en tirant sur un kilomètre et en tenue de feu, le fameux agrès. Malgré la difficulté du parcours et les contraintes physiques, c'est dans une excellente ambiance et un esprit sportif que les concurrents effectuaient l'épreuve.

C'est l'équipe de Montbonnot qui termine première et remporte le challenge "Capitaine Auguste COUTURIER". La seconde place est décrochée par celle de Saint-Jean-de-Bournay qui reçoit ainsi le challenge "Sapeur Maurice ARNAULT-JOUFFREY". Quant à l'équipe féminine de Roussillon, elle termine première de sa catégorie.

La remise des trophées fut effectuée en présence du lieutenant Jean-Benoît AUDOIN, chef du centre de secours de La Côte-Saint-André, par monsieur MANCHON, conseiller général, maire de La Côte-Saint-André, et du capitaine PERGAULT, représentant le directeur départemental et le chef du groupement n°1.

Cette journée conviviale se termine par un verre de l'amitié et un bal populaire où toute la population est conviée.

L'année prochaine, le challenge se déroulera le samedi 15 juin 2002.

Le chef de centre par intérim
Le lieutenant Jean-Pierre REVOL



RÉSULTATS

Catégorie féminine

- 1 - Péage de Roussillon
- 2 - Association Le Touvet-La Côte

Catégorie masculine

- 1 - Montbonnot
- 2 - Saint-Jean-de-Bournay
- 3 - La Côte-Saint-André
- 4 - Veyrins-Thuellin
- 5 - Froges

- 6 - Charavines
- 7 - Izeaux
- 8 - Le Touvet
- 9 - Guillonmay
- 10 - La Côte-Saint-André
- 11 - Chasse-sur-Rhône

Vaulnaveys-le-Haut : départ à la retraite du lieutenant Ailloud



Le capitaine honoraire
Maurice AILLOUD



Le nouveau chef de centre
Claude SALVI

Le 1^{er} septembre dernier avait lieu à Vaulnaveys-le-Haut la passation de commandement du centre de 1^{re} intervention. C'est sous la présidence du commandant Bernard SUCHET, chef du groupement 4, représentant le colonel ÉNARD, directeur départemental des services d'incendie et de secours et de nombreuses autres personnalités, que la cérémonie officielle s'est déroulée devant la caserne en présence de la clique du plateau "Brié Herbey Jarrie", les traditionnels discours ayant lieu à l'intérieur, par peur du mauvais temps.

En effet, le lieutenant Maurice AILLOUD, atteint par la limite d'âge, après 29 ans au service du centre, dont 9 ans en tant que chef de centre, faisait valoir ses droits à une retraite bien méritée.

Le commandant SUCHET et Monsieur le maire, Jérôme RICHARD, lui remettaient ses galons de capitaine honoraire.

C'est donc tout naturellement que le lieutenant Claude SALVI prenait officiellement ses nouvelles fonctions de chef de centre.

Incorporé le 7 juillet 1992 sous le commandement du lieutenant Charles ALLOIN, puis sous celui du lieutenant Maurice AILLOUD, il est nommé caporal en 1994, sergent en 1997, lieutenant en 2000. Il était adjoint au chef de centre depuis 1995.

Après les allocutions des personnalités présentes, ce fut le moment de la remise des cadeaux au nouveau retraité par ses amis du centre, de l'amicale et de la municipalité.

Cette agréable journée était clôturée par le partage du verre de l'amitié.

Caporal Gilles PLANÇON



De gauche à droite : M. Jérôme RICHARD, maire de Vaulnaveys-le-Haut, le capitaine honoraire ALLOIN, chef de centre de 1966 à 1992, le capitaine honoraire AILLOUD, chef de centre de 1992 à 2001 et le lieutenant SALVI, chef de centre actuel.

L'actualisation de l'enseignement du secourisme

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE DU SECOURISME A 10 ANS.

10 années pendant lesquelles l'AFPS a trouvé sa place, en France, s'imposant par des standards solides.

Toutefois, les évolutions techniques et médicales, le bilan de 10 ans d'expérience, les multiples échanges au sein du monde du secourisme ont conduit nécessairement et sûrement l'AFPS vers une révision.

L'Observatoire National du Secourisme (O.N.S.), regroupant les représentants des différents ministères impliqués dans le secourisme, ainsi que les associations, a pu présenter une synthèse du travail d'actualisation, en octobre 2000. Ce travail se présente sous la forme d'un Guide National de Référence (G.N.R.) qui combine les aspects pédagogiques et techniques de la Formation aux Premiers Secours.

Dans un premier temps, j'évoquerais les raisons du changement ainsi que les bases techniques de cette actualisation, après une compilation de la bibliographie actuelle sur le sujet auprès de revues telles que Secourisme Revue (numéros 132 et 133).

1. Les raisons du changement dans le programme de l'AFPS

Il est entendu que les données techniques ont évolué, la science médicale a progressé, avec son cortège de conséquences pour le secourisme. Alors, sans bouleverser l'unanimité de comportement et d'action adopté en 1990, des intervenants ont fait des remarques argumentées, sur le bilan, sur les modalités de surveillance, remarques que l'O.N.S a prises en compte.

Ensuite, la Formation des Premiers Secours en France est une démarche visant le grand public se distinguant, par son programme, de ce qui est pratiqué à l'étranger.

Les Américains, les Anglais, par exemple ciblent la prise en charge de l'arrêt cardiaque et

des gestes conséquents adaptés : le sauveteur reconnaîtra l'ACV, ventilera et massera. Cet enseignement dure 3 heures.

La notion de durée devient alors un message fort de cette actualisation : faire évoluer l'AFPS, c'est prendre en compte la durée de la formation "AFPS 1991", manifestement trop longue : une durée de 8 heures sera plus appropriée, dans le monde du travail, de l'Éducation nationale, et en général vis-à-vis des particuliers.

Enfin, une meilleure progressivité de l'enseignement est à l'ordre du jour : l'amélioration propose, en premier lieu de protéger et alerter, ensuite de faire face à des situations d'urgence évidente (la victime s'étouffe ou saigne abondamment), prendre en charge une victime inconsciente qui respire, une victime en ACV. Enfin, il s'agira de répondre à la plainte d'une victime consciente (malaise, plaies, brûlures, traumatismes).

2. Les bases de cette actualisation

Si le programme des formations citoyennes de secourisme n'est pas encore standard pour les pays membres du Groupe International (France, États-Unis, Australie, Angleterre, Afrique du Sud ...), les normes, elles, le sont désormais : toutes les propositions faites sont le fruit d'un travail international tenant compte du retour d'expérience (position des mains pour les pressions sternales, dépression optimale du thorax, meilleur volume insufflatoire...).

Ce groupe international a défini des indices de validation des techniques proposées, réparties en 5 classes, s'imposant dans tous les pays membres du groupe :

Classe 1 : la technique est toujours acceptable, sans danger, définitivement acquise. Personne dans le monde ne la discute. Elle est universellement reconnue comme valable, non dangereuse et utile.

Classe 2A : le geste est acceptable, sans danger, utile. Il doit être accepté comme il est décrit sauf argumentation scientifique acceptée par la communauté internationale des experts.

Classe 2B : le geste est acceptable, sans danger, utile. Chaque pays décide de son adoption ou non en l'état.

Classe 3 : les gestes sont dangereux, à bannir.

Classe indéterminée : ce sont des gestes pour lesquels des recherches sont en cours. Ils semblent intéressants mais aucun jugement définitif ne peut être porté.

Ce groupe a produit dans le même temps sa première recommandation : elle est classée 1, donc impérative. Elle comprend 3 messages :



Tapes dans le dos

- L'enseignement du secourisme doit être une priorité pour les gouvernements, avec un plus grand nombre de formateurs bien formés et efficaces.
- Cet enseignement doit être simple. La simplicité des gestes retenus sera un facteur de plus grande diffusion.
- Un geste approximatif, voire mal fait, vaut mieux que pas de geste du tout : il s'agit d'une donnée opérationnelle confirmée par de nombreuses études statistiques : les chances de survie lors d'un ACR changent du tout au tout si l'on pratique les manœuvres de réanimation sans attendre. Il ne faut donc pas avoir peur de pratiquer les gestes. C'est de ne pas faire de geste qui tue. Les résultats d'une manœuvre sont considérés comme positifs, même si le geste est mal fait.

Voilà pour l'esprit de cette actualisation. De manière pratique, le G.N.R. est composé de plus de 220 pages. Il est articulé autour d'une introduction, de 4 parties et de 4 annexes :

- **L'introduction** avec les modalités pratiques de la formation (objectif de la formation, le public, le volume horaire, le nombre de formateurs, le nombre maximal de participants, la méthode, les techniques pédagogiques et les règles d'évaluation de la formation).

Les 4 parties qui constituent le corps du G.N.R. :

1^{re} partie : les *Références Techniques* (RT) qui sont la norme technique, la référence légale, s'imposant à tous. Elles comprennent 2 parties qui sont le descriptif des actions et techniques à enseigner puis un arbre

de décision rappelant les flanellographes utilisés durant les FPS

2^e partie : les *Recommandations Pédagogiques* (RP) qui proposent une démarche pédagogique utilisable pour animer la formation de base. Elles favorisent l'acquisition des connaissances de premiers secours.

3^e partie : des *exemples de fiches de cas concrets*.

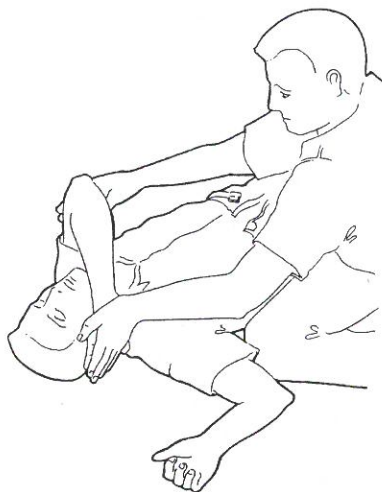
4^e partie : des *Critères d'Évaluation* (CE) qui permettent de suivre l'acquisition technique et comportementale du participant à travers une liste d'actions à réaliser.

Les 4 annexes fournies, désormais, précisent des règles ou des indications sur l'hygiène élémentaire durant la FPS, l'organisation matérielle de la formation, une fiche type de suivi de la formation, la comparaison des gestes de réanimation en fonction de l'âge.

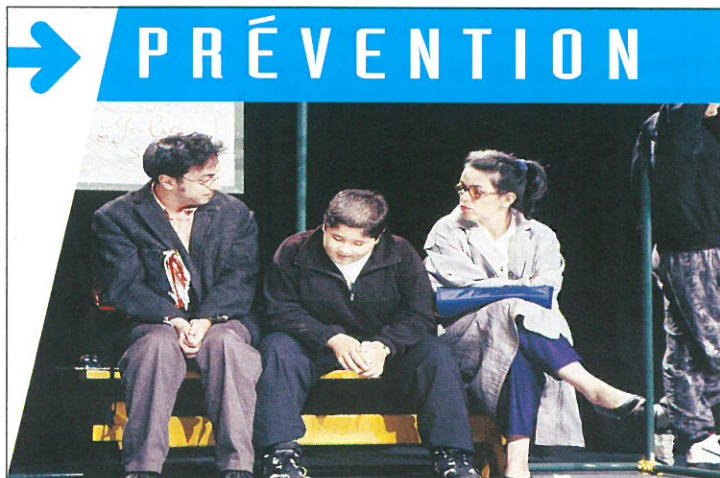
Ce G.N.R. est donc un outil technique et pédagogique, ce dernier aspect ayant été oublié par les fiches de 1991. Avec cet outil, l'actualisation s'imposera à tous, dans les 6 mois suivant la publication des textes officiels de l'AFPS "Nouvelle Génération".

Avec ce G.N.R., les moniteurs sapeurs-pompiers travaillent déjà sur la maîtrise des nouvelles techniques et de la nouvelle approche pédagogique. Il convient que ce travail de découverte, d'apprentissage et de perfectionnement soit concerté, en lien avec les principaux intervenants (U.D., S.D.I.S.). Les enjeux sont en effet particulièrement importants, qui permettront aux sapeurs-pompiers d'affirmer très clairement leur présence efficace dans la formation des gestes qui sauvent à destination du grand public.

Nicolas GUERCHET



Mise en PLS d'une victime inconsciente qui respire



➔ PRÉVENTION

TAG à la rencontre des jeunes

En 00/01 :

rencontre de 45 animateurs TAG avec 9 750 jeunes.
18 représentations de théâtre interactif avec la compagnie Tenfor dans 8 collèges pour 1 700 élèves.

TAG NOUS ALLONS OÙ VOUS ALLEZ

Les connaissez-vous ?



Sylvie CHARBONNIER a une expérience à la fois auprès du public, dans le cadre de consultations individuelles, et auprès de professionnels. En effet, elle travaille avec des personnels du domaine médical ainsi que des éducateurs, dans le champ de la formation et du soutien collectif, afin de les aider à mieux gérer les situations difficiles qu'ils rencontrent dans leur travail (deuil, violence, etc.).

En ce qui concerne ses activités auprès des agents des services incendie et secours de l'Isère, Sylvie CHARBONNIER se déplace dans le département pour rencontrer les pompiers dans le cadre de debriefings psychologiques*, mais elle peut également les recevoir dans son bureau à l'état major. Ce service de soutien psychologique a pour objectifs d'atténuer le stress opérationnel lié aux interventions en évacuant les tensions générées par les situations vécues (accident traumatique, décès dans des conditions difficiles, agressions, etc.), et de soutenir tout personnel se trouvant en difficulté dans le cadre de ses missions professionnelles.

Quelques règles fondent le travail de Sylvie CHARBONNIER :

L'anonymat : Les personnes qui viennent la rencontrer peuvent rester anonymes. Leur nom n'est pas diffusé, sauf si nous entrons dans le cadre de l'assistance à personne en danger.

Le médecin-capitaine Christophe ROUX a pris ses fonctions le 1^{er} septembre 2001 à l'état-major du SDIS 38.

Né le 14 décembre 1965 à Bourg-en-Bresse (01), il est le 1^{er} médecin sapeur-pompier temps plein recruté au sein de notre structure.

Son arrivée s'est accompagnée d'un heureux événement pour toute sa famille : la naissance de son 2^e enfant (Guillaume) durant la période de déménagement !

Son parcours professionnel s'est construit progressivement autour de deux passions : la médecine d'urgence et la médecine du sport.

Après avoir travaillé dans plusieurs services d'urgence dans les régions Rhône-Alpes et Bourgogne (SAMU de Lyon, Urgences-SMUR de Mâcon, Urgences de Vienne notamment), il a poursuivi son parcours comme médecin-capitaine temps plein au corps des sapeurs-pompiers de l'agglomération rouennaise, durant 4 ans.

Puis, il a participé à la mise en œuvre de la départementalisation du SSSM en Seine-Maritime.

La confidentialité : Tout ce qui est dit dans les entretiens, qu'ils soient individuels ou collectifs, reste confidentiel, en référence au code de déontologie des psychologues.

Le volontariat : Toute démarche, individuelle ou collective, est volontaire. Soit les personnes expriment une demande, soit elles répondent favorablement à une proposition de soutien qui leur est faite, (par exemple lorsqu'un COS ou un chef d'agrès fait une proposition de debriefing pour l'équipe).

Pour toute demande de rendez-vous ou renseignements, vous pouvez prendre contact directement avec Sylvie CHARBONNIER en composant le **06 73 19 37 66**.

Sa permanence à l'état-major a lieu le mercredi de 10 heures à 12 heures.

*Il s'agit d'un dispositif de prévention. Il est effectué dans les jours qui suivent une intervention qui a été mal vécue par les intervenants et a généralement lieu dans le centre de secours concerné. L'objectif est de favoriser l'expression des émotions et la compréhension des réactions pour permettre une bonne récupération émotionnelle et prévenir l'éventuelle apparition de difficultés ultérieures. La dimension collective est importante dans cette récupération. Le partage des perceptions et du vécu avec des collègues impliqués dans un même événement permet de normaliser les réactions et favorise le sentiment d'appartenance au groupe et le soutien mutuel. Les personnes concernées par le debriefing collectif sont les agents qui sont intervenus ensemble et qui sont volontaires pour cette démarche.

Son cursus universitaire a permis d'enrichir ses connaissances dans différents domaines : capacité de médecine d'urgence, capacité de médecine de catastrophe, capacité de médecine et de biologie du sport.

Il est de la 1^{re} promotion du diplôme inter-universitaire du service de santé et de secours médical (organisé par la faculté de médecine de Strasbourg et l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers).

Par ailleurs, il est détenteur du DESS de droit de la sécurité civile.

Sections de jeunes sapeurs-pompiers de l'Isère

La saison 2000-2001 a été particulièrement chargée pour le département de l'Isère, puisque quatre manifestations ont été organisées.

Lors d'un article précédent, le brevet de cadet a été évoqué et la promotion baptisée au cours du congrès départemental "Jennifer MIGUEL", en mémoire au jeune sapeur-pompier de la section de Tullins décédée à l'âge de 16 ans.

La présence des parents de Jennifer fut ressentie avec beaucoup d'émotion et de respect lors de la remise des diplômes.

Le **dimanche 10 juin 2001**, le personnel du centre d'incendie et de secours de **Vinay** a eu la lourde tâche d'organiser le **rassemblement départemental**.

Malgré les conditions météorologiques difficiles, cette journée a connu un véritable succès. Personne n'a cédé au découragement et tout s'est passé dans la bonne humeur.

Je renouvelle mes félicitations et mes remerciements pour la parfaite organisation de cette manifestation réunissant plus de 300 jeunes sapeurs-pompiers, au chef de centre le lieutenant Gilles CARLIN, à son adjoint le lieutenant Michel HAMMELIN, aux actifs et nombreux retraités.

Ambiance sympathique et chaleureuse, qualité au niveau de l'organisation, voilà au moins deux ingrédients qui ont permis de passer une excellente journée.

Le **dimanche 24 juin 2001**, les jeunes sapeurs-pompiers se sont à nouveau affrontés amicalement à **Pont-de-Claix**, lors du congrès départemental. Les organisateurs ont mis à notre disposition un site de qualité.

Cette année, en accord avec les membres de la commission technique et compte tenu du temps imparti, il a été décidé de supprimer le parcours sportif.

Certes les avis concernant cette décision ont été partagés, mais le manque de jury ne permettait pas de doubler les ateliers. Une solution plus favorable pour les sportifs est à l'étude pour la nouvelle saison.

Le **samedi 30 juin 2001** s'est déroulé le **concours régional** au **C.R.E.P.S. de Voiron**. La journée ensoleillée et le nombre de participants ont contribué au bon déroulement du concours de



Concours régional : épreuve nautique, challenge Dentinger

manœuvre en matinée et du challenge Dentinger l'après-midi.

De bonnes performances dans l'ensemble ont été enregistrées et la remise des récompenses s'est déroulée en présence du lieutenant-colonel Jean BERTRAND, représentant le colonel ÉNARD, directeur départemental des services et de secours de l'Isère, du commandant Jacques GALLINA, responsable des sports à l'Union régionale et du lieutenant Gérald DENTINGER, responsable régional des jeunes sapeurs-pompiers.

Je remercie l'Union régionale, l'Union départementale pour l'octroi des différentes subventions ainsi que tous les organisateurs et les moniteurs des sections pour leur dévouement et pour le travail accompli par chacun.

Je félicite également l'ensemble des jeunes sapeurs-pompiers pour leurs performances, leur participation et leur bonne tenue dans les différents concours.

En ce qui concerne le brevet de cadet, un courrier vient d'être adressé au service formation du Service départemental d'incendie et de secours de l'Isère, relatif à l'application de l'article 7 de l'arrêté du 3 août 1999.



Concours régional : épreuve de secourisme

Cet arrêté fait référence aux modules acquis par le candidat lors de sa formation. De ce fait l'article 64 du décret n° 99-1039 du 10 décembre 1999, précise que les sapeurs-pompiers titulaires du brevet de jeune sapeur-pompier, peuvent bénéficier au titre de la formation initiale, d'une validation de tout ou partie des formations qu'ils ont reçues durant leur activité de jeune sapeur-pompier.

Il est donc demandé de procéder au recensement du nombre de jeunes sapeurs-pompiers nouvellement incorporés dans les centres d'incendie et de secours, afin de mettre en place des stages spécifiques.



Concours régional : passation du drapeau

Lors de la réunion du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de l'Isère en date du 12 octobre 2001, une convention entre le Service départemental d'incendie et de secours de l'Isère et l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère a été proposée.

Elle permet la définition et les conditions de mise à disposition à titre gratuit de locaux, matériels et équipements par le Service départemental d'incendie et de secours de l'Isère au profit de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère, visant à faciliter son fonctionnement et lui permettant de procéder à la formation et à la préparation des jeunes sapeurs-pompiers au brevet national de cadet de sapeurs-pompiers.

Le décret n° 2000-85 du 28 août 2000 ne reconnaît plus la catégorie Poussins et si certaines sections continuent à recruter des Poussins, il est nécessaire de le spécifier dans les contrats d'assurance.

Il stipule également que les moniteurs de jeunes sapeurs-pompiers sont reconnus en service commandé en cas d'accidents ou de maladie contractée à l'occasion de cette activité, à condition qu'ils aient un ordre de mission "permanent" précisant les horaires et jours prévus pour la saison.

L'Union départementale habilitée dans le département, doit contracter une assurance garantissant les droits des enseignants non sapeurs-pompiers.

Le décret ne spécifie plus la qualité du médecin qui va faire les visites médicales des jeunes sapeurs-pompiers, mais il est toutefois possible d'indiquer dans les règlements intérieurs qu'il est souhaitable que ces visites s'effectuent chez un médecin de sapeurs-pompiers.

Le décret n°99-1039 du 10 décembre 1999, article 71, précise que la limite d'âge (18 ans) prévue à l'article 5 s'applique aux jeunes sapeurs-pompiers détenant cette qualité à la date de publication du présent décret à l'expiration d'un délai de cinq ans à compter de cette date.

Un décret pour la formation et la reconnaissance des moniteurs de jeunes sapeurs-pompiers devrait être publié pour fin 2001.

Quelques dates de manifestations sportives décidées lors de la commission technique du 16 octobre 2001 à Roussillon :

18 novembre 2001 :

Cross de Saint-Égrève (Parc Fianacey)

2 juin 2002 :

Rassemblement départemental à Saint-Égrève

8 juin 2002 :

Brevet de cadet à Roussillon (sous réserve)

6 et 7 juillet 2002 :

Concours national JSP au Mans (Sarthe)

L'animateur départemental des sections de JSP
Capitaine Claude MATHIEU



Congrès départemental : remise des récompenses

Deux belles promotions à Morestel

LE CAPITAINE JACQUES PERRIN, COMME LE PHARMACIEN-CAPITAINE LYDIE RULLIER, ONT ÉTÉ PROMUS AU GRADE DE COMMANDANT À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2001.

La remise des insignes de leur grade a eu lieu avec beaucoup de panache le vendredi 19 octobre 2001, à 18 heures 30, dans la salle de l'amitié à Morestel.

De nombreuses personnalités avaient tenu à témoigner leur amitié aux deux récipiendaires, particulièrement appréciés sur le territoire de la Communauté de communes du Pays des Couleurs :

Lydie RULLIER, pour son activité au sein du service de santé et de secours médicalisé, et la qualité technique de sa participation.

Jacques PERRIN, pour son engagement depuis 1973 au service de ses concitoyens comme sapeur-pompier, et chef du centre d'intervention depuis le 13 avril 1988.

Élu au conseil d'administration, le commandant Jacques PERRIN est président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère depuis le 6 février 1999.

Le colonel Hervé ÉNARD, assisté du lieutenant-colonel Bertrand KAISER, leur remettait les insignes de leurs grades, ceci en présence d'une foule importante de personnes et personnalités, qui avaient répondu à l'invitation lancée par Monsieur Christian RIVAL, conseiller général et maire de Morestel, Monsieur Serge MENUET, président de la Communauté de communes du Pays des Couleurs, et Gérard BRUNIER, président de l'amicale des sapeurs-pompiers de Morestel.

Messieurs Christian RIVAL et Serge MENUET, connaissant bien les deux récipiendaires, s'adressaient à eux en des termes empreints d'une grande chaleur humaine.

Monsieur Alain CHAPLAIS, conseiller général et président de la commission administrative du service départemental d'incendie intervenait, avant de céder la parole à Monsieur Alain MOYNE-BRES-SAND, député de l'Isère.

Lydie RULLIER et Jacques PERRIN, tous deux très émus, s'adressaient successivement aux personnalités et personnes présentes, et les remerciaient de l'honneur qui leur était fait.

On remarquait dans l'assistance, outre de nombreux chefs de centre, ou sapeurs-pompiers amis qui avaient tenu à s'associer à cette cérémonie, Monsieur Pierre GRATALOUP, ancien conseiller

général et ancien président de l'association des maires de l'Isère, Messieurs GILLET, et PICHON-MARTIN conseillers généraux, ainsi que de nombreux maires de la Communauté de communes.

Du côté des sapeurs-pompiers de l'Isère on notait la présence des lieutenants-colonels Eugène BLANC et René PAILLOT, présidents d'honneur de l'Union départementale et de l'Union régionale Rhône-Alpes, des commandants Pierre LANGLAIS et Raymond MARION, anciens administrateurs de l'Union, le capitaine Gérard BRUNEL, et le lieutenant Pierre CROIZAT, respectivement ancien trésorier général et ancien secrétaire général de l'Union, tout comme le vétéran de la soirée, le capitaine PLANCHAT.

La plupart des membres du comité exécutif, du conseil d'administration, et du comité d'honneur, avaient tenu à s'associer à l'hommage fait au commandant Jacques PERRIN, tout comme Madame Liliane SCHMITT, secrétaire administrative de l'Union.

Venus apporter leur amitié, on appréciait aussi la présence effective du commandant Guy MORAND, président de l'Union départementale de Haute-Savoie et président de l'Union régionale Rhône-Alpes, du lieutenant André RICHARD, président de l'Union départementale de la Loire, du lieutenant Jean-Pierre MORAS, secrétaire général de l'Union régionale Rhône-Alpes, et du capitaine Francis HENRI, membre du conseil d'administration de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France.

À l'issue de la cérémonie, un sympathique vin d'honneur était servi aux invités, leur permettant de présenter leurs félicitations aux deux nouveaux commandants, et un dîner amical et fort réussi, retenait un bon nombre de personnalités et de sapeurs-pompiers.

La rédaction de la revue "Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère" présente au nom de tous ceux qui sont rassemblés au sein de l'Union départementale, ses très sincères félicitations aux deux nouveaux promus.

La Rédaction,

Extrait du discours de M. Serge MENUET, président de la Communauté de communes du Pays des Couleurs.

"Nous sommes réunis ce soir pour honorer deux personnalités d'exception dont les mérites n'ont d'égal que leur discrétion et leur modestie.

Quoi d'étonnant, me direz-vous, ce sont des sapeurs-pompiers et leur vocation est avant tout de se porter au secours des autres. Mais les voir pratiquer au quotidien avec autant de compétence et d'efficacité nous réconforte, nous élus de terrain, dans notre soutien au volontariat.....

Au sein de notre Pays des Couleurs, il est deux visages connus et aimés de tous.

Ces visages, ce sont ceux de deux Moresteltois qui portent en eux à la fois l'attachement à leurs racines et la profonde volonté de dépasser les frontières...

Car ne l'oublions pas ce sont des pompiers volontaires qui doivent concilier leurs multiples obligations....

En conclusion, bien que je ne sois pas compétent pour juger de l'accession au grade de commandant de nos récipiendaires, j'ose dire en la circonstance que les galons remis sont très largement mérités."

Extrait du discours de M. Christian RIVAL, conseiller général, maire de Morestel.

"...Je ne crois pas trop au hasard, et je serais curieux, mon colonel, de savoir, qui chez vous, a eu l'intelligence et l'élégance de les faire accéder au grade de commandant tous deux en même temps. Cela permet en outre aux pompiers de pouvoir se prétendre aujourd'hui plus respectueux de la parité que les politiques, ce qui n'est pas difficile, et ce qui n'est d'ailleurs pas le plus important à mon sens... puisque la parité ne doit pas signifier goujaterie, et que l'uniforme n'interdit pas la courtoisie..."

L'honneur qui leur est fait aujourd'hui rejaillit aussi bien sûr sur la ville de Morestel.

J'ai souvent dit et répété que la vraie richesse d'une ville se mesurait à la qualité humaine de ses habitants. Les deux personnes que nous honorons ce soir pour leur accession conjointe au grade de commandant sont la plus belle illustration de mes propos.

Commandant Lydie Rullier, Madame Solidarité, Commandant Jacky Perrin, Monsieur Sécurité,

Permettez au maire que je suis de vous dire, au nom de la population qu'il représente, ses compliments, sa gratitude, et sa fierté.

Et permettez-moi enfin, si vous voulez bien l'accepter du haut de votre grade et de la part du modeste 2^e classe que je suis et resterai toujours, d'y ajouter à titre personnel mon amitié."



À Moirans on prend de la hauteur

RÉCEPTION D'UNE NOUVELLE ÉCHELLE AÉRIENNE POUR LE CENTRE D'INTERVENTION LE CAPITAINE RICHARD LUXOS NOMMÉ COMMANDANT

Les locaux du centre de secours de Moirans étaient en effervescence vendredi 9 novembre dernier aux alentours de 19 heures, et de nombreux invités y affluaient pour assister à une cérémonie bien sympathique qui allait se dérouler en ces lieux.

Personnalités, collègues sapeurs-pompiers, amis, répondaient ainsi à l'invitation lancée par le docteur Gérard SIMONET maire de Moirans et président de la Communauté de communes du pays vironnais.

Cette invitation était l'occasion de procéder à la réception officielle d'une nouvelle échelle pivotante semi-automatique de 25 mètres affectée au Centre, et la remise des galons de commandant au capitaine Richard LUXOS, promu depuis le 1^{er} janvier à ce grade.

La cérémonie commencée, ce dernier, prenait la parole pour rappeler les péripéties ayant permis au centre de secours d'avoir depuis déjà de nombreuses années une échelle aérienne, citant au passage l'action bénéfique d'un élu, Monsieur GASPARINI aujourd'hui 1^{er} adjoint.

Le nouvel engin fringant neuf qui stationnait près de la tribune et que tout le monde pouvait admirer, sera dorénavant opérationnel sur le secteur, et comme le rappelait celui qui était encore le capitaine LUXOS, ce matériel est d'une grande simplicité d'utilisation, un "véritable bijou de technologie".

Citant Paul Valéry, il concluait en disant que "le meilleur dans le nouveau, c'est qu'il répond à un désir ancien."

Après cette évocation, le général Jean-Claude ROUGELOT, ancien délégué militaire départemental, se voyait remettre la "pucelle" du corps par Richard LUXOS, de même que le major AVONT de la gendarmerie nationale recevait la médaille de la ville de Moirans, des mains du docteur SIMONET.

Le colonel Hervé ÉNARD prenant à son tour la parole procédait à l'acte officiel de nomination et de remise des insignes du grade de commandant au capitaine LUXOS, ému et heureux de cette promotion.

Le directeur départemental rappelait son parcours, commencé par sept années chez les cadets, intégrant ensuite le corps actif en 1980, nommé caporal en 1982, il devient officier et chef de corps en 1986, sur proposition de Monsieur MONNERET alors

Maire de Moirans, et du commandant Eugène BLANC, inspecteur départemental adjoint du secteur.

Successivement nommé lieutenant en 1990, capitaine en 1994, la quarantaine à peine sonnée, il accède au grade de commandant.

Le colonel ÉNARD ne manquait pas de mettre en évidence un tel parcours, mené de pair avec une activité professionnelle d'importance, lui disant au passage la grande confiance qu'il lui accordait dans sa mission au sein de la cellule des sapeurs-pompiers volontaires du groupement 3, sans oublier sa fonction de conseiller technique à la direction de la défense et de la sécurité civiles.

C'était ensuite à Monsieur Gérard SIMONET, maire de Moirans de s'exprimer en termes chaleureux à l'endroit du nouveau promu, stigmatisant son engagement au service de ses concitoyens, et la conviction qu'il mettait à défendre son corps et à faire évoluer les dossiers, celui de l'agrandissement spectaculaire de la caserne, qui sera d'ailleurs prochainement inaugurée, n'étant pas le moindre.

"Pour lui les discours ne font pas les actes, mais avec lui les actes vont bon train", se plut-il à rappeler.

Ce fut ensuite Monsieur Robert VEYRET, conseiller général du canton et plus ancien membre du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, fonction qu'il intégra en 1976, qui prenant la parole, fit rapidement comprendre à l'assistance les sentiments qu'il portait au nouveau promu.

Celui-ci, dit-il, représente pour moi deux hommes, l'un est un grand sapeur-pompier, c'est le commandant LUXOS, l'autre est un ami, c'est Richard, saluant au passage Monsieur Gérard LUXOS, son père, présent dans l'assistance, et aussi ému que son fils

Concluant son intervention, il émit le vœu de voir au nord de son canton, la même unité opérationnelle de qualité se créer, et se tournant vers ceux susceptibles de le faire aboutir, il les assura par avance de son appui et de son engagement à cet égard.

Il appartenait alors à Monsieur Alain CHAPLAIS, conseiller général, et à ce titre président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de l'Isère, de conclure les allocutions officielles.

Ce furent tout d'abord les félicitations d'usage, mais le ton sur lequel elles étaient prononcées démontrait bien vite la sincérité du patron des sapeurs-pompiers dans les propos élogieux tenus à l'égard du commandant LUXOS.

Il insista longuement sur la complémentarité des sapeurs-pompiers volontaires et des professionnels, particulièrement dans cette mise en place de la départementalisation "qui est un nouveau challenge difficile, mais qu'il faut gagner pour la continuité du service de proximité".

Il rappela en final que les sapeurs-pompiers étaient un lien social dans la population, lien qu'il était nécessaire de faire reconnaître, l'action du commandant Richard LUXOS et sa promotion d'aujourd'hui, s'inscrivant bien dans cette vision.

Le président de l'amicale du centre remettait ensuite à Geneviève, l'épouse du promu, le non moins traditionnel bouquet de fleurs.

Le colonel ÉNARD demandait au commandant LUXOS, comme il se doit, de prendre la parole, ce que fit ce dernier avec sa bonhomie habituelle et un humour qui dissimulait à peine une émotion bien légitime.

Il remerciait tous ceux qui lui avaient fait l'honneur de venir le soutenir en cet instant, citant plus particulièrement les deux femmes de sa vie, son épouse et Justine sa jeune fille de dix ans, qu'il est contraint par son engagement de trop souvent délaisser, ceux de son entreprise qui lui permettent d'assouvir sa passion, et bien sur, tous ceux du centre sans qui rien ne serait, et auxquels il dédia sa promotion, disant au passage que son engagement de sapeur-pompier était aussi la concrétisation d'un rêve de gosse.

Cette promotion au sommet, dit-il en conclusion, ne fera pas de moi, et je m'en défendrai, ce qui arrive trop souvent à une étagère : plus elle est placée haut, moins elle sert.

C'est sur cette pointe d'humour appréciée de toute l'assistance, que le commandant LUXOS invita l'ensemble des présents à se diriger vers les tables où était servi un apéritif d'honneur qui permit à chacun d'adresser personnellement ses félicitations au nouveau promu.

Outre la plupart des membres du centre d'intervention de Moirans et d'une section de JSP présentant une remarquable garde d'honneur, pas peu fiers de ce qui arrivait à leur chef issu de leur rang, on notait la présence du commandant Jacques PERRIN, président de l'Union départementale, du lieutenant Michel DUC vice-président Nord-Isère, du lieutenant Michel PUGNOT vice-président Sud-Isère, du capitaine Jean-Jacques GUERCHET secrétaire général, du lieutenant Auguste GILLET administrateur de l'Union, du lieutenant-colonel René PAILLOT président d'honneur de l'Union départementale et de l'Union régionale Rhône-Alpes, des lieutenants Armand BERNARD et Raymond PICOT du comité d'honneur de l'Union, de

nombreux officiers et chefs de corps, sous-officiers caporaux ou sapeurs, qu'ils soient volontaires ou professionnels du département, venus saluer Richard LUXOS, ainsi que le docteur Jacques PICHON-MARTIN, conseiller général et ancien président du conseil d'administration du service départemental d'incendie.

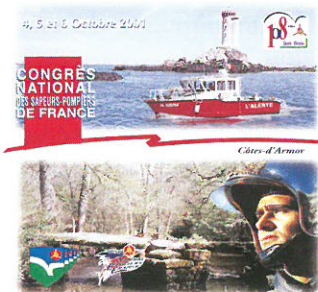
Le lieutenant-colonel Malik OUABDESSELAM, vétérinaire du service départemental et le médecin-commandant Pierre ANDRÉANI, assistaient eux aussi à cette cérémonie

De nombreux autres élus de la commune et du canton qui nous excuseront de ne pouvoir tous les citer, des amis personnels, d'éminents membres de la gendarmerie nationale avaient aussi répondu à l'invitation, le colonel Jean-Claude BOURGEOIS s'étant fait excuser.

La rédaction de la revue "Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère" adresse ses très vives félicitations au commandant Richard LUXOS pour cette promotion méritée.

La Rédaction

Les représentants de l'Isère au congrès fédéral des SP de France, St-Brieuc 4 au 6 octobre 2001



LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE N'A PAS FAILLI À LA TRADITION, ET S'EST TROUVÉ BIEN REPRÉSENTÉ À CE 108^E CONGRÈS, TANT DU CÔTÉ DE L'UNION DÉPARTEMENTALE QUE DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE.

Emmenée par le commandant Jacques PERRIN, président de l'Union, une délégation s'est rendue dans ce magnifique département des Côtes d'Armor, département situé bien loin de nos montagnes, nécessitant une bonne quinzaine d'heures de train aller retour, voyage entrecoupé à Paris d'un changement de gare, ce qui n'était pas la moindre des choses avec les valises à porter. Une d'entre elles a d'ailleurs changé de propriétaire entre les gares de Lyon et Montparnasse-Bienvenue... la bien nommée.



Le même déplacement a été effectué en voiture par d'autres délégués, allongeant encore le temps du voyage, mais accordant sur place une certaine autonomie après 950 km d'autoroute, autant pour en revenir.

L'an prochain, le congrès se situant à Martigues changera la donne à cet égard, mais ce sera encore mieux pour les dauphinois en 2003, puisque ce sera Bourg

en Bresse fief du colonel Daniel ORY président de la fédération, qui accueillera le 110^e congrès.

C'est donc jeudi 4 que les délégués se retrouvaient vers 17 h, avec point de ralliement, le stand de la fédération, animé

par un haut-savoyard, le commandant Guy MORAND, président de l'Union régionale Rhône-Alpes.

Au début de l'après-midi, le lieutenant Lucien GAUTHIER assistait déjà au carrefour des JSP, et le capitaine Jean-Jacques GUERCHET au 6^e colloque Histoire et musées.

L'inauguration du congrès s'est faite en la présence effective du Ministre de l'Intérieur, Monsieur Daniel VAILLANT.

Celui-ci était ensuite reçu à partir de 17 heures dans le salon d'honneur, où le président de la fédération lui présentait les grandes lignes du congrès, et les besoins légitimes des sapeurs-pompiers.

Le ministre lui répondait pour la part le concernant, sachant que le Premier Ministre devait intervenir le samedi matin, et annoncer les réformes dont vous aurez déjà entendu parler lorsque vous lirez ce compte-rendu.

À cette cérémonie, assistaient le commandant Jacques PERRIN, les lieutenants Jean-Luc GIRAUD, Michel DUC, Michel PUGNOT, et Guy COTTAZ. Le lieutenant-colonel René PAILLOT rapporteur de la commission des anciens-sapeurs-pompiers, était également présent.



Un repas amical réunissait le soir les délégués de l'Isère, auxquels se joignaient le colonel Hervé ÉNARD directeur départemental, et Monsieur Alain CHAPLAIS, président du conseil d'administration du SDIS, tous deux arrivés par avion quelques heures auparavant, ainsi que le lieutenant-colonel Bertrand KAISER.



Le vendredi 5 était la grande journée de travail des congressistes, puisque se tenaient la plupart des carrefours auxquels assistaient les délégués isérois.

Au carrefour SPV, cellule volontariat, on rencontrait le commandant Jacques PERRIN et les lieutenants Jean-Luc GIRAUD, Michel DUC, et Michel PUGNOT.

Le commandant Jacques Perrin assistait au carrefour de l'Action Sociale, et on le retrouvait avec les lieutenants Michel DUC, Michel PUGNOT, et Jean-Luc GIRAUD au forum d'approche sociologique du volontariat.

De son côté, le lieutenant-colonel René PAILLOT animait le carrefour réservé aux anciens sapeurs-pompiers.

Au carrefour des techniques du secourisme, le capitaine Jean-Jacques GUERCHET et le lieutenant Gérard GIROUTRU, participaient aux travaux de ce groupe.



En fin d'après-midi, les délégués de l'Isère se retrouvaient tous au stand de la Fédération pour une petite cérémonie, au cours de laquelle le capitaine Claude SPÉRONNE remettait au commandant Guy MORAND, qui représentait le

Colonel Daniel ORY, l'insigne fédéral reproduit sur bois par Philippe ROMANY d'Allevard.

Le lendemain matin, samedi 6 octobre, le congrès recevait le Premier Ministre, Monsieur Lionel JOSPIN, qui était accompagné du Ministre de l'Intérieur, Monsieur Daniel VAILLANT, et bien sûr des plus hautes autorités du département et de la région.

Les délégués de l'Isère, emmenés par le commandant Jacques PERRIN, les lieutenants Jean-Luc GIRAUD, Michel PUGNOT, Michel DUC, Guy COTTAZ, Gérard GIROUTRU, Jean-Pierre MÉRIEUX, l'adjutant-chef Jean-Louis ROLLAND, tous

administrateurs, étaient présents, ainsi que le lieutenant Henri QUAIX.

Naturellement cette énumération ne se veut pas exhaustive, d'autres congressistes s'étant dispersés dans d'autres réunions techniques, ne nous en voudront pas de ne pouvoir les citer tous et dans le détail, la visite des stands, étant aussi une nécessité, qui ne nous a pas permis de suivre tous les périples.

Le samedi après-midi enfin, l'assemblée générale proprement dite, se tenait en l'absence des personnalités, permettant aux congressistes de jouer leur rôle juridique au sein de leur association, le commandant Jacques PERRIN y représentait l'Isère.



Le lieutenant Gilbert MOLLION qui avait aussi fait le voyage à titre privé assurait le reportage photographique du congrès qui illustrera ce compte-rendu.

Dimanche 7 octobre, chacun reprenait le chemin du retour après avoir assisté la veille au soir au traditionnel défilé, qui se déroulait dans la ville de Saint-Brieuc.

Il y a lieu aussi de rappeler pour que ce compte-rendu soit le plus complet possible, que ce 108^e congrès s'est déroulé dans un contexte difficile puisque le plan "vigipirate" étant en action, de nombreux contrôles y étaient effectués. Pour cette raison, un nombre important d'éléments de police, assuraient les jeudi et samedi la sécurité des membres du gouvernement venus assister au congrès.

La Rédaction



Carrefour des anciens SP au congrès fédéral de St-Brieuc le vendredi 5 octobre 2001

Ce carrefour s'est tenu à partir de 14 heures dans la salle du Grand Léjon, en présence de 155 participants, attentifs et assidus pendant toute la durée de l'assemblée, dans laquelle on remarquait avec satisfaction des anciens venant de Martinique, Guadeloupe, et de Guyane.

Tous les membres de la commission étaient présents, le colonel Lucien HASSELWEILLER, lieutenant-colonel Lucien DUMONT, capitaine Henri PETROWSKI, commandant Jean ISOUARD, commandant Alain BUJON, lieutenant-colonel Roland LECHEVALIER, capitaine Aloïs VLC, capitaine Claude GILBERT, lieutenant Pierre DELABARRE, lieutenant Roger SALAT, capitaine Roger DELOYE, adjudant-chef René BRU, adjudant-chef Yvon LAUHON, lieutenant-colonel René PAILLOT. Le lieutenant-colonel Yves HUCK, était empêché et excusé.

La réunion était animé par le colonel Lucien HASSELWEILLER, et le lieutenant-colonel Lucien DUMONT, membre du conseil d'administration de la fédération, et animateur délégué.

Le colonel Daniel ORY, président de la fédération était présent à l'ouverture des travaux, et a salué les participants, les assurant de son amitié, espérant que leurs revendications soient satisfaites dans les meilleurs délais, s'engageant à y apporter tout son soutien.

Le lieutenant GUICHARD, trésorier général, représentait la fédération à ce carrefour, et son intervention a été dirigée elle aussi sur les revendications des anciens, avant de se rendre à une autre réunion qui se tenait au même moment.

Les membres de la commission ont apprécié l'organisation du congrès, pour la qualité des structures mises à leur disposition, tant le matin pour la réunion de la commission, que pour le carrefour l'après-midi, organisation pour laquelle notre collègue le lieutenant-colonel Roland LECHEVALIER s'était fortement impliqué.

Ils regrettent cependant que les impératifs du plan "vigipirate" aient empêché l'entrée d'anciens n'ayant pas le badge de congressiste, ce qui ne s'était jamais vu

auparavant. Certains anciens de la région étant venus comme c'est souvent le cas, pour ce seul carrefour, ont dû rester à la porte, le zèle un peu excessif et sélectif de vigiles tâpillons, en étant la cause.

Le colonel Lucien HASSELWEILLER ouvre la séance, en explique le déroulement, et annonce que les participants pourront s'exprimer après les interventions prévues.

Il félicite le lieutenant-colonel Lucien DUMONT qui vient d'être élevé au rang d'officier de la Légion d'Honneur.

Le lieutenant-colonel René PAILLOT, rapporteur présente le rapport moral et d'activité.

Ce rapport fait état des actions menées par la commission depuis le dernier congrès de Strasbourg, où le problème de la part variable avait déjà été fortement en question.

Les diverses actions en direction de l'administration de la sécurité civile, comme en direction du ministre lui même, n'ont donné à ce jour aucun résultat, et cela est bien regrettable, comme l'a fait vivement remarquer la totalité des participants.

La dernière lettre de la commission à Monsieur SAPIN directeur de la défense et de la sécurité civile, en date du 19 septembre 2000 n'a reçu aucun écho.

Le colonel Lucien HASSELWEILLER, fait état du discours prononcé la veille par le ministre de l'Intérieur, Monsieur Daniel VAILLANT, qui a affirmé qu'il allait s'intéresser au problème de la part variable et des veuves, dossiers qui nous tiennent très à cœur, et dont le président ORY nous a dit sa confiance dans l'aboutissement prochain.

Du débat qui s'engage, il s'avère que les anciens, concernés par la discrimination, sont fortement déçus qu'on ne leur accorde pas plus de respect pour le dévouement qu'ils ont prodigué, le montant de l'indemnité n'étant pas le moteur de leur revendication.

Une nouvelle motion sera adressée au ministre, motion qui lui rappellera ses propos du 4 octobre, au cours de son intervention après l'inauguration du congrès.



Une vue de l'assistance



La commission fédérale au grand complet

La parole est ensuite passée au capitaine Roger DELOYE, qui évoque le cas de sapeurs-pompiers permanents devenus professionnels, qui étant retraités se sont vus refuser l'attribution de l'allocation de vétéran.

Ce point intéresse particulièrement les participants auxquels il est rappelé que cette allocation est attribuée à tous les anciens volontaires même à ceux ayant été permanents, aucun article de la loi, ni aucun texte, ne l'interdisant à notre connaissance.

La commission sera très vigilante à cet égard, et alertera la fédération, lorsqu'elle aura connaissance de cas de ce genre.

Il est ensuite évoqué la proposition de loi d'un groupe parlementaire, relative aux bonifications de cotisations retraite accordées aux sapeurs-pompiers volontaires.

Cette proposition de loi prévoit d'attribuer aux sapeurs-pompiers volontaires qui quittent leur activité atteints par la limite d'âge après avoir accompli 20 années d'activité, une bonification de leur cotisation retraite de 4 trimestres pour 10 années d'exercice, (ou 2 pour 5 années) pour les retraités des CSP et CS, et 2 trimestres pour 5 années d'exercice pour les retraités des CPI.

L'assemblée soutient cette initiative qui aura aussi été retenue dans le carrefour du volontariat, à cette exception près, que les anciens ne veulent pas voir apparaître de différence dans les catégories de corps, et souhaitent le placement de tous les retraités sur le même plan.

La rétroactivité est évidemment soulignée et demandée, si la proposition devait aboutir, pour ceux déjà partis en retraite.

À la question d'un participant, il est rappelé que la position de membre associé permet à ceux ayant quitté le service après 20 ans de service, de rester proches de leurs anciens camarades, en acquittant la cotisation fédérale.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est déclarée close par les animateurs, qui ont constaté la même pugnacité que les années précédentes, la même passion, et parfois un certain emportement dû il est vrai au fait que les revendications n'avancent pas.

Le problème récurrent des cartes est de nouveau évoqué, le lieutenant-colonel Lucien DUMONT promettant de relancer le dossier.

On notait avec plaisir la présence en uniforme qu'il portait encore magnifiquement bien, du capitaine Robert LELYONNAIS, qui a eu 92 ans au mois de septembre dernier.

Ancien chef de corps de Paimpol de 1942 à 1974, il était au premier rang de l'assistance.

Ayant gardé bon pied bon œil, il a gratifié l'assemblée en se retirant d'un salut militaire de la plus belle facture, ce qui a ému et ravi tous les participants.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17 heures.

Le rapporteur,
Lieutenant-colonel René PAILLOT

OSIRIS
G.I.E. Roussillon GIE de
la Plate-forme Chimique
Les Roches-Roussillon

Rhodia Rhodia Rhodia
Intermédiaires Silicones Acétol

Rhodia **Aventis**
Eco Services Animal Nutrition

Aqueris **Europos**

L'ambition de jouer un rôle clef dans le développement de toutes ses entreprises clientes.

OSIRIS GIE Roussillon rue Gaston Monmousseau BP 67 F-38154 Roussillon Cedex - tél. +33 4 74 29 37 00 - fax +33 4 74 29 36 36

Le centre d'intervention de la Terrasse vient d'avoir 150 ans

Déjà 150 ans et se porter aussi bien avait de quoi réjouir les citoyens de la Terrasse qui n'ont pas manqué de fêter l'événement samedi 1^{er} septembre 2001.



La pluie qui s'était invitée ce jour là n'a gêné en rien cette commémoration qui fut à la hauteur de l'événement, et restera bien sûr, longtemps dans les esprits.

La journée avait débutée par une cérémonie au monument aux morts de la commune, histoire aussi de se souvenir que le corps avait connu sa part de drame, avec un des siens, Joseph BOURGEAT, mort au feu le 13 mars 1904.

Les Centres voisins avaient tenus eux aussi à manifester leur sympathie par leur présence amicale, que ce soient les collègues du Touvet, de Crolles, de Theys, de Lumbin, de Frogès, les jeunes S.P de Crolles, ainsi que la superbe musique des sapeurs-pompiers de Chambéry.

C'est devant le monument aux morts que Monsieur Georges BESCHER, conseiller général et maire de la commune, remettait le tout nouveau drapeau du corps, ceci en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles on remarquait M. Alain CHAPLAIS conseiller général et Président du SDIS, le député François BROTTE, et de nombreux maires du canton heureux de participer à cette symbolique journée.

Côté sapeurs-pompiers, on remarquait le commandant Bernard SUCHET représentant le colonel

Hervé ÉNARD directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Isère, le capitaine Jean-Jacques GUERCHET secrétaire général de l'Union départementale, par ailleurs coordonnateur de la cérémonie, le lieutenant Michel PUGNOT, vice président secteur Sud qui représentait le commandant Jacques PERRIN président de l'Union départementale, l'adjudant-chef Jean-Louis ROLLAND administrateur de l'UD, et bien sûr de nombreux chefs de corps qu'il n'est pas possible de citer tous, et qui voulaient témoigner leur amitié à leurs collègues de la Terrasse.

Madame Liliane SCHMITT secrétaire administrative de l'Union était présente à cette journée.

Celui qui n'était pas peu fier de cette journée, était bien le lieutenant Gilbert MOLLION, sapeur-pompier depuis 1967 et chef du corps depuis qu'il avait succédé au capitaine Georges GUIGUET en 1988.

Cette journée était pour lui un grand moment, puisqu'il avait eu l'honneur de l'organiser, mais aussi d'émotion personnelle puisqu'il avait choisi cette heure pour annoncer qu'il cesserait ses fonctions le 31 décembre prochain, et que le lieutenant Jean-Marc CARRE lui succéderait.

Après un repas amical sous chapiteau, les habitants de la Terrasse ont pu assister à un magnifique défilé de matériel et de personnels, de même qu'un exercice de désincarcération de victime dans un véhicule, démonstration faite entre autres par les jeunes S.P de Crolles, qui ont fait montre de leurs excellentes dispositions en matière de secours, et démontré qu'ils sont prêts à prendre la relève, c'est sympathique et bien rassurant.

La rédaction de la revue "Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère" est heureuse d'adresser ses félicitations à tous les sapeurs-pompiers de la Terrasse, que ce soient les anciens qui ont fait le corps, ceux qui sont en activité, et bien sur à Gilbert MOLLION qui a bien mérité de sa commune pour l'engagement qu'il a eu pour elle depuis 34 ans.



"J'AI TOUJOURS ENVIE D'ALLER AUX GALERIES"

G A L E R I E S
Lafayette

PHOTO: JEAN-PAUL GAUPEL

GRENOBLE.
 galerieslafayette.com

VAUJANY
 1250 - 3330 m / STATION VILLAGE

*Envie de skier, de marcher, de patiner,
 de nager ou de contempler...*

Vaujany
a tout pour vous séduire.

Maison de Vaujany - 38114 Vaujany - Tél. 04 76 80 72 37 - www.vaujany.com

étoile

BOLERO PARIS

LES DESSOUS BOUTIQUE

LOU Gemma

INTIMA CHERRY **BOLERO** PARIS

*Une lingerie de qualité pour tous les jours
 et les occasions exceptionnelles.*

LDB - 15, rue de la Tuilerie BP 42 - 38172 SEYSSINET-PARISSET Cedex
 Tél. 04 76 70 55 55 - Fax 04 76 70 55 50

Les anciens de l'Isère

POUR GARDER COMME IL SE DOIT, LES BONNES HABITUDES, NOS ANCIENS SE SONT RETROUVÉS NOMBREUX AUX ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LES MEMBRES DE LA COMMISSION, POUR CETTE ANNÉE 2001.

C'est en effet un encouragement pour ceux-ci de voir que le message de diffusion des circulaires commence à porter ses fruits, mais il reste encore beaucoup à faire, tous nos retraités ne sont pas toujours informés, et cela est vraiment dommage, car ils sont par négligence ou simple oubli des chefs de centres actifs ou présidents d'amicales privés de ces journées de détente et de loisir.

Le mercredi 16 mai

C'est à Fontaine que nos amis Atilio LAPAGLIA, chef de centre, et NOURDINE, président de l'amicale, ont organisé notre traditionnel concours de pétanque. Le beau temps était également de la partie, 150 participants étaient au rendez-vous de bonne heure. Pour faire une bonne journée, il faut commencer tôt.

Photo A. Lapaglia



Le concours de pétanque

40 triplettes se sont disputées les meilleures places et finalement, celle conduite par Madame SIMIEN de Saint-Antoine l'Abbaye s'est classée première, suivie par celle de Madame PERRIER de Mens quant à celle de Madame GELLI, de Claix elle montait sur la troisième place du podium.

Après un repas gastronomique au restaurant "La Cloche" et la lecture du palmarès, la journée s'est terminée dans la bonne humeur.

Le dimanche 24 juin

À Pont-de-Claix, le jour du congrès départemental s'est tenue l'assemblée générale des anciens sapeurs-pompiers de l'Isère sous la présidence du lieutenant Armand BERNARD, animateur de la commission.

L'ouverture de séance s'est faite en présence du

capitaine Jacques PERRIN, président de l'Union départementale, du capitaine Robert RIOTTON, ancien chef de centre et de Monsieur BLONDE, maire de Pont-de-Claix, qui ont également assisté à nos travaux.

Au cours de cette réunion, l'activité de la commission fut présentée et le débat s'est poursuivi avec des commentaires, produits par le lieutenant-colonel PAILLOT, membre de la commission nationale des anciens, sur l'attribution de l'allocation de vétérance, part fixe et part variable sujet auquel les membres de la commission départementale restent très vigilants.

Avant l'ouverture de séance, avaient lieu les élections des membres renouvelables de la commission. Ont été élus ou réélus : secteur de Bourgoin : Jean CLAPISSON, secteur de Vienne : Joseph CHEVALLIER, secteur de Voiron : Robert SERVE, secteur de Grenoble : Gabriel ALLIBE et Armand BERNARD.

Le mercredi 4 juillet

À l'étang de Châtenay, comme de tradition, 75 pêcheurs ont tenu la gaule et trempé le fil pour notre safari pêche.

Les truites n'ont pas boudé les appâts accrochés aux hameçons, car notre ami Gilles JORQUERA de Saint-Pierre d'Allevard en a mis 37 dans sa bourriche, remportant ainsi la première place suivi de son collègue MONIER, quant à André PÉROUD de Saint-Égrève avec ses 26 prises, il était classé troisième.

Avec la bagatelle de 1 kg 460, la plus grosse prise a été terminée dans l'épuisette de Charles MANDAROUX, un ancien de Grenoble.



Le safari pêche

Photo J. Génat

Après lecture du palmarès, personne n'est reparti bredouille car les truites étaient partagées entre tous les participants. Une bonne journée avec le support logistique des amicales d'Eybens et Saint-Martin-d'Hères.

Le mercredi 5 septembre

C'est à Frontonas que le lieutenant Paul COLOMB, chef de centre, avec le président de l'amicale et notamment tous les anciens du centre, animés d'une activité débordante ont organisé la traditionnelle journée de détente avec un savoir faire sans pareil, rien ne manquait, tout était prévu, même le café croissant à l'arrivée des 340 anciens qui avaient décidé de se déplacer pour la circonstance.

Une exposition sur les papillons et autres insectes, avec des champignons humoristiques, véritables œuvres d'art était présentée par Monsieur Michel ESSARTEL qui nous a fait part de sa passion pour la brousse du Gabon, ainsi que des exposés sur le thème "l'abeille" que Madame Ginette YVRARD a développé elle aussi avec une grande connaissance du mode de vie de ces petites bêtes moins piquantes que nous pourrions le penser.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur Jean-Claude BLANC, maire de Frontonas et surtout le capitaine Jacques PERRIN, président de l'Union départementale, qui avait tout particulièrement tenu à être présent pour nous faire part de son attachement aux anciens. La visite en cours d'après-midi du colonel Hervé ÉNARD, directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Isère, qui lui aussi avait tenu à faire connaissance avec les retraités du département a été appréciée.

Il ne faut surtout pas oublier la présence de nos doyens, Joseph BOTTU et Louis PLANCHAT respectivement âgés de 93 et 91 ans. Quand je leur ai posé la question "quel est le secret de votre vitalité ? Avec un sourire malicieux, ils m'ont répondu... et bien c'est d'avoir été sapeur-pompier."

Après un après-midi récréatif, c'est avec regret qu'il a fallu penser au retour en gardant le souvenir d'une très bonne journée. Un grand merci aux organisateurs.

Le jeudi 4 octobre

Les anciens chefs de centres se sont retrouvés à Saint-Antoine l'Abbaye pour leur amical repas.

De très bonne heure, 65 anciens étaient à pied d'œuvre pour attaquer le café-croissant, un simple petit réconfort après la route.

En effet, le programme de la journée était chargé, notre ami Gilbert MOTTIN, avec l'adjoint au chef de centre et le président de l'amicale nous ont fait découvrir la prestigieuse abbaye avec ses trésors ainsi que le musée Jean VINAY, un patrimoine inestimable qui mérite d'être visité.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur Robert PINET, conseiller général du canton, et Madame Marie-Chantal JOLLAND, maire de Saint-Antoine. Sans oublier également la présence de notre fidèle doyen Louis PLANCHAT ainsi que de celle de Madame MALLEN épouse de notre ami Clément qui nous a quitté l'année dernière.

Le lieutenant-colonel René PAILLOT, président d'honneur et le capitaine Jacques PERRIN, président de l'Union départementale s'étaient fait excuser retenus à Saint-Brieuc par le congrès national.

Après un repas très apprécié, digne de repas d'anciens chefs de corps, quelques chansonnettes étaient poussées... et puis il fallut penser au retour, avec comme après chaque manifestation, un grand mot... à l'année prochaine et toujours en pleine forme.

Décembre 2001

Les membres de la commission et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2002 et souhaitons, si le message passe, vous retrouver encore plus nombreux.

L'animateur de la commission,
Armand BERNARD



Journée de détente

Photo J. Besson

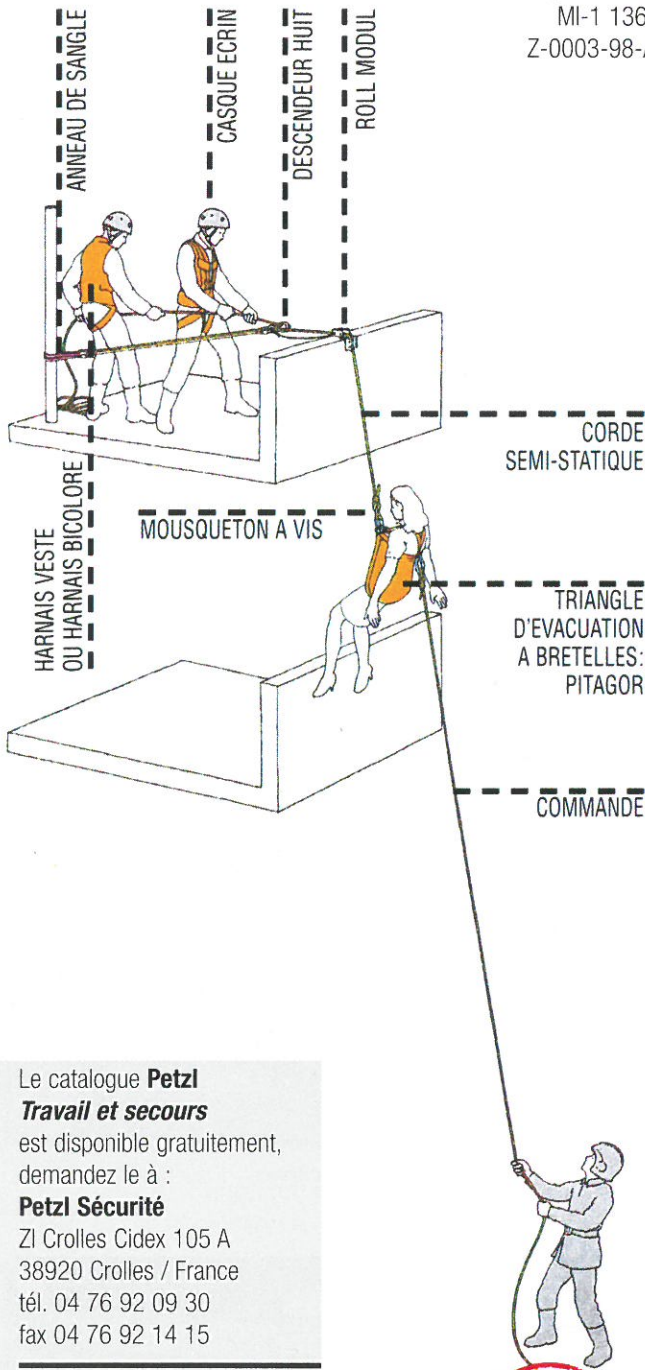


Repas des anciens chefs de corps à Saint-Antoine

Photo A. Bernard

lot de sauvetage pompier

type Sécurité Civile
conforme NIT 271-1
homologation DSC
MI-1 136-
Z-0003-98-A



Le catalogue **Petzl Travail et secours** est disponible gratuitement, demandez le à :
Petzl Sécurité
ZI Crolles Cidex 105 A
38920 Crolles / France
tél. 04 76 92 09 30
fax 04 76 92 14 15

nom
prénom
adresse
.....
tél.



Attention au monoxyde de carbone

Le ramonage, un réflexe vital.

Chaque année, le monoxyde de carbone (CO) qui s'échappe d'appareils de chauffage mal réglés intoxique 6 000 personnes et en tue 300. Il s'agit d'un gaz incolore, inodore, toxique et inflammable. Empêchant le sang de se charger en oxygène, il provoque des maux de tête, des nausées, des vertiges et conduit, si les secours n'interviennent pas rapidement, à la perte de connaissance et à la mort. Il peut aussi laisser d'importantes séquelles au cerveau et au cœur.

Un besoin permanent d'air neuf.

Le CO se forme lorsque la quantité d'oxygène est insuffisante pour permettre une combustion complète. C'est pourquoi les appareils de chauffage à combustion ont besoin d'air neuf en permanence et d'une bonne évacuation des gaz brûlés. Il ne faut donc jamais boucher les grilles d'aération hautes et basses ni les cacher derrière un meuble.

Il est également essentiel de faire ramoner les conduits de cheminée pour permettre la bonne évacuation des fumées. En effet, ils peuvent être encrassés par la suie, ou obturés, notamment par des débris ou des nids d'oiseau. Cette opération est obligatoire. Partout en France, le règlement sanitaire départemental impose un ramonage une voire deux fois par an, et, en cas de sinistre, un certificat de ramonage est exigé par les compagnies d'assurance.

Chauffage d'appoint, prudence !

Les appareils de chauffage d'appoint ne doivent fonctionner que par intermittence et uniquement dans les pièces ventilées pour éviter toute formation de monoxyde de carbone. Ils consomment énormément d'oxygène : renouvelez l'air assez souvent. Éteignez-les si vous devez sortir et lorsque vous allez vous coucher : un dysfonctionnement de l'appareil pendant votre sommeil pourrait vous être fatal.

Qu'ils soient électriques ou thermiques, installez ces appareils sur une surface plane et stable, dans un endroit dégagé, à plus d'un mètre de tout meuble et matériau susceptible de prendre feu. Ne posez aucun vêtement dessus. Si vous optez pour des radiateurs électriques mobiles, choisissez des matériels NF, ne les placez jamais dans la salle de bains afin d'éviter tout risque d'électrification et branchez-les exclusivement sur des prises électriques avec terre adaptées à leur puissance.



EDF GDF SERVICES ALPES DAUPHINE



Dauphiné-Alpes Véhicules Industriels

69, Av. de la libération
38640 CLAIIX
☎ 04 76 98 07 81

70, Av. d'Embrun
05000 GAP
☎ 04 92 53 43 43



UN LUNDI MATIN

C'est un lundi d'hiver, un matin gris, triste et froid.

Même le rouge des portes de la caserne paraît bien pâlichon.

Après l'appel, c'est la vérification du matériel.

Le premier groupe désigné pour le cross se prépare. Nous allons pouvoir nous installer dans le planning des travaux de la semaine qui commence par le nettoyage de la remise...

Les véhicules sont sortis dans la rue et la valse des raclours peut commencer.

Le grain de sable qui vient gripper une organisation si bien huilée, c'est une jeune fille, une étudiante qui arrive à bout de souffle en disant : "Monsieur, venez vite, il y a une personne dans l'Isère..."

Sans perdre de temps, le téléphoniste sonne le départ. Dans mon placard, je récupère au passage mes baskets (une vieille habitude veut que l'on ne monte pas sur le bateau avec des bottes), et je m'engouffre dans le VPI (véhicule de première intervention) qui tracte le Zodiac.

Le vacarme strident du deux tons déborde de la rue Marius Gontard et se répand sur le quai Stéphane Jay. La circulation y est intense et nous devons forcer le passage pour emprunter un plan incliné qui descend à voie sur berge. Les feux tricolores à commande manuelle, sensés arrêter la circulation sur la voie, sont actionnés. Mais trop peu d'automobilistes respectent la signalisation et la limitation de vitesse.

Alors, par sécurité, je me poste à l'entrée de la courbe et stoppe les véhicules. Nous détélonons ensuite la remorque, la positionnons sur la deuxième rampe qui conduit jusqu'à l'eau, l'accrochons sur l'attelage avant du véhicule, enlevons le support moteur du Zodiac, détachons le bateau de sa remorque. Équipés de leur gilet de sauvetage, Bernard et Fred me devancent dans le bateau.

Avec attention, Patrick se prépare à la mise à l'eau. Il descend doucement la rampe, donne un coup de volant de façon à ce que la remorque et le Zodiac entrent dans la rivière perpendiculairement au véhicule. Lorsque l'Isère est haute, tout se passe bien, mais parfois quand elle est trop basse, ça se gâte : les roues patinent dans la boue...

Force est de constater, que pour les gens responsables de l'aménagement des cours d'eau, les problèmes rencontrés par les pompiers ne constituent pas une préoccupation majeure.

La manœuvre se passe bien, mais l'Isère est basse et l'hélice va encore toucher les rochers...

Point mort, coup de démarreur, le moteur tourne. Marche avant, plein gaz et le Zodiac disparaît dans un méandre. Sur les quais, l'ambulance le suit.

Quelques minutes plus tard, un point apparaît à l'horizon. Il grossit rapidement. Fred fait des

signes. Apparemment ils ont repêché la victime. On me lance la corde du bateau. Patrick récupère la victime.

La demande des plongeurs est annulée. Traversant la ville à vive allure, ils ont dû revêtir leur combinaison Néoprène dans le fourgon...

Visage cireux, cheveux décolorés en brun masquant grossièrement des racines blanches, la victime est une femme aux traits épais, à la corpulence un peu forte. Du premier coup d'œil, je pense que l'affaire est mal engagée et sors le linceul.

"Quand on l'a récupérée, elle était encore chaude sous les bras !" proclame Bernard qui veut tenter une réanimation. Le VASB (véhicule de secours aux asphyxiés et blessés) arrive. Pendant que le personnel prépare le matériel, nous installons la victime sur la rampe, la tête en bas pour qu'elle puisse régurgiter. Ses vêtements dégoulinent d'eau glacée. Pour la réchauffer, il faut la déshabiller. Les habits collent à la peau. On a recours aux ciseaux. Ils peinent dans les collants en coton qui peluchent. On les déchire. Complètement dévêtue, la victime est enroulée dans une couverture de survie.

Canule de Guédel, insufflation, massage cardiaque, aspiration, gestes tant de fois répétés...

Le SAMU arrive, la police aussi. Intubation, perfusion, les minutes passent. Au massage, les mains des sauveteurs qui ont repêché la victime se refroidissent jusqu'à l'onglée. Les relais sont de plus en plus fréquents.

À un moment, il faut bien arrêter. C'est le médecin qui prend la décision. Il évalue le temps d'immersion, prend la température auriculaire de la victime. Par la police, il apprend que la femme a laissé une lettre à son domicile dans laquelle elle fait part de son intention de se jeter dans l'Isère.

Le linceul se referme sur un corps sans vie.

Nous le soulevons. Le linceul se déchire, le corps tombe. Seuls la police et le personnel médical sont témoins de cet incident...

Je prends un autre linceul, le teste. Il se déchire aussi. Ce sera un drap.

On se retire, le SAMU aussi. La police attend les pompes funèbres pour l'enlèvement du corps.

De retour à la caserne, il faut nettoyer le bateau et le trottoir devant la caserne.

La tâche serait plus aisée si les mégots de cigarettes étaient consignés...

Au jet, il faut aussi pousser les déjections canines dans les caniveaux et pour terminer, débarrasser les bacs à fleurs des canettes de bières oubliées par les clients des filles de joie qui, dans la froideur de la nuit, officient sur le trottoir d'en face...

Michel REILLE

Sapeur-pompier au centre de Seyssinet-Pariset

Poème

Si nous trouvons belles
les vieilles choses,
le vieil ivoire,
les vieilles dentelles,
pourquoi ne pas voir
aussi la beauté
d'un vieux visage.
Si nous trouvons
de la valeur
aux vieilles pierres,
aux vieux bijoux
et au vieil or,
pourquoi l'homme seul
doit-il perdre sa valeur
quand il est vieux ?

État-civil

NAISSANCES

Au CIS de Ruy-Montceau

- **Noémie** le 21 juin 2001. Fille du lieutenant Maurice RABATEL et de Évelyne.



Le corps des sapeurs-pompiers de Vaulnaveys-le-Haut est une grande famille et comme dans toutes les familles, les événements se fêtent surtout s'il s'agit d'une naissance. Ce fut le cas, samedi, au centre de secours de la commune où le caporal-chef Éric GAUTIER n'était pas peu fier de présenter son fils Camille, accompagné de sa maman Judith.

Le chef de corps, le lieutenant SALIR, le capitaine honoraire AÏLLOUD et de nombreux parents et amis s'étaient réunis autour du verre de l'amitié

pour féliciter les parents et présenter ses vœux au futur sapeur.

Notre photo : Camille entouré de ses parents et parrains pompiers.



DL du 19/10/2001

Tête au front bombé, aux yeux étincelants, à la bouche aux courbes pleines, au petit corps déjà plein d'énergie, ainsi est décrit DENKAN par ses parents Isabelle et Nicolas GUERCHET, sapeur-pompier du CSP de Seyssinet.

DENKAN est venu conclure une trilogie merveilleuse débutée avec HÉLORA en 1996 poursui-

vie avec KERWAN en 1997. Ce troisième enfant est né le 2 août 2001, grand de 53 cm et lourd de 4,2 kg.

Il ravit aussi ses grands-parents dont le capitaine Jean-Jacques GUERCHET du CSP Seyssinet et secrétaire de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère.

État-civil (suite)

SEYSSINET-PARISSET

Bertrand CHEVALIER nous a quitté accidentellement le samedi 6 octobre 2001 au cours d'une sortie en montagne. Bertrand était sapeur-pompier professionnel au sein du centre de secours principal de Seyssinet depuis le 1^{er} avril 2000.

Titulaire du baccalauréat série C, il avait poursuivi ses études par un DEUG de technologie industrielle, pour finir par l'obtention d'un diplôme d'ingénieur bâtiment. Humble, discret, il a voulu commencer à la base de notre profession, "pour bien apprendre le métier", comme il disait lui-même. Cette profession, il avait eu l'occasion de la découvrir lors de son expérience de dix mois, en qualité de sapeur-pompier auxiliaire au CSP de St-Jean-de-Maurienne.



Sportif invétéré, il a commencé très jeune le basketball, il a également pratiqué par la suite le football, pour se consacrer depuis deux ans à la course à pied, avec un seul objectif : la préparation du tronc commun des métiers du sport, afin de devenir accompagnateur de montagne.

Cette montagne, qu'il aimait tant et qui le 6 octobre lui a ôté la vie. Ce samedi matin, avec une météo splendide, il bouleverse son emploi du temps pour retourner faire l'Obiou. En effet, dans la semaine, il avait eu l'occasion, avec des collègues de Seyssinet, de ne réaliser que partiellement l'ascension de cette montagne mythique du Triève. Après avoir atteint son objectif en fin de matinée et avoir partagé une pause bien méritée avec d'autres promeneurs, il entame la descente par un autre itinéraire que celui emprunté lors de la montée. C'est au cours de cette descente, s'étant aventuré sur une pente herbeuse très pentue, qu'il a très certainement glissé, pour ensuite faire une chute importante qui lui aura été fatale.

Sa disparition a entraîné une grande mobilisation des secours, et notamment de l'ensemble de ses collègues de travail. Après deux nuits et une journée et demie de recherche, c'est au milieu de matinée du mardi que son corps, malheureusement sans vie, a été localisé. Même si l'espoir s'amenuisait d'heures en heures, le verdict a été brutal pour tous.

"Bertrand, tu n'aimais pas que l'on te complimente et pourtant ta discrétion, ta gentillesse, ton professionnalisme, ton sourire ont laissé un vide innommable au sein de ta famille bien sûr, mais également dans ton entourage professionnel. Cette profession qui pour toi était ta deuxième famille, tu l'exerçais avec une véritable passion. En peu de temps, tu as su faire l'unanimité autour de toi et si un sentiment de révolte et d'injustice face à ta disparition nous trouble l'esprit aujourd'hui, nous allons continuer à perpétuer notre vocation de services aux personnes en difficultés, comme un défi lancé à ta disparition. Pourtant, que la montagne est belle..."

C'est très unanimement que les sapeurs-pompiers de l'Isère, très largement représentés lors des obsèques qui se sont déroulées le vendredi 12 octobre en l'église de Marcilloles, présentent leurs sincères condoléances à une famille déjà bien éprouvée par le passé.

État-civil (suite)



NOTRE AMI ALBERT COQUET, NOUS A QUITTÉ.

Ancien chef de corps d'Eybens, il est décédé le 4 juillet dernier dans sa 91^e année.

Son sens de l'organisation, ses conseils, son savoir-faire, étaient toujours appréciés de tous, et son attachement aux sapeurs-pompiers lui a valu une estime sans pareil.

Il était né en 1910, entré à la compagnie des sapeurs-pompiers en 1925 et il avait terminé sa carrière en 1971, soit 46 années d'activité, un bel exemple à suivre.

Il avait été nommé capitaine le 9 juillet 1960.

Il était titulaire de nombreuses décorations :

- Médailles d'honneur Argent, Vermeil et Or des sapeurs-pompiers,

- Médaille fédérale des musiques,
- Médaille du dévouement, Commandeur du dévouement,
- Chevalier de l'Éducation Nationale, chevalier du Mérite social.

Le 4 juillet dernier, nombreux étaient les sapeurs-pompiers et amis qui l'ont accompagné à sa dernière demeure, souhaitant ainsi par leur présence lui rendre un dernier hommage.

À toute sa famille, la commission des anciens sapeurs-pompiers de l'Isère, présente ses sincères et bien attristées condoléances.

GÉRALDINE ROTA, FAUCHÉE EN PLEIN BONHEUR DANS L'INSOUCIANCE DE SA JEUNESSE.

Fille de Dominique ROTA, chef du centre d'incendie et de secours de Saint-Cassien et de Simone sa maman, et sœur d'Olivier, également sapeur-pompier volontaire dans le même centre, est décédée dans un terrible accident de voiture à l'aube du troisième millénaire, le 1^{er} janvier 2001 à Voreppe.

Elle allait avoir 21 ans et à peine la nouvelle s'était-elle répandue que son sourire, sa gentillesse, sa douceur et sa discrétion nous manquaient déjà.

Elle avait contracté un engagement à l'âge de 17 ans et n'avait cessé de faire preuve de son dévouement et de son efficacité. De par sa seule présence féminine, Géraldine avait su se faire apprécier, aimer, par ses camarades du centre d'incendie et de secours.

Elle avait suivi avec succès les formations de FIA-AFPS et CFAPSE.

Elle s'était beaucoup investie sur le plan opérationnel, mais était aussi présente à toutes les manifestations organisées par l'amicale où elle a occupé la fonction de secrétaire adjointe.

Dans le domaine sportif, elle se distingua lors des compétitions où elle obtiendra des résultats plus qu'honorables. Deux places de première et une place de seconde au cross des challenges des collines du Voironnais. Parmi ses nombreuses participations sportives, elle s'était qualifiée à trois reprises au championnat de France de cross. Elle servira également la noble cause du Téléthon.

Une assistance nombreuse était venue rendre un dernier hommage à Géraldine et entourer sa famille, notamment

une importante délégation de sapeurs-pompiers du département.

Parmi eux, Monsieur Jacques PICHON-MARTIN, vice-président du Conseil Général et président du Conseil d'Administration du Service départemental d'incendie et de secours de l'Isère, Monsieur Maurice BERTHET, maire de Saint-Cassien, le lieutenant-colonel Hervé ÉNARD, directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Isère, le lieutenant-colonel Bertrand KAISER, commandant le groupement 2, le capitaine Jacques PERRIN, président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère ainsi que de nombreux sapeurs-pompiers du Voironnais.

Ce fut une cérémonie empreinte d'émotion et de dignité au cours de laquelle nombreux étaient ceux dans l'assistance qui avaient du mal à retenir leurs larmes.

On remarquait également la présence de la maman et du frère de Jean-Charles DROIN, son ami, unis dans le même destin, qui étaient venus partager douleur et chagrin.

Un long et silencieux cortège se dirigea au cimetière de Saint-Cassien, où chacun a pu se recueillir une dernière fois et rendre un ultime hommage à Géraldine.

Le moraliste français Joseph JOUBERT écrivait :

"Il faut compenser l'absence par le souvenir,

La mémoire est le miroir où nous regardons les absents."

Capitaine Claude MATHIEU



Maurice
BOUGET-LAVIGNE

DÉCÈS

- Georges POUCHOT (Les Adrets)
- Henri GIRAUD-GROS (La Combe de Lancey)
- Albert COQUET (Eybens)
- Marcel BILLARD (Cessieu)
- Gabriel FÉLIX (Montbonnot)
- Jean VIAL (La Buisse)

- Camille REVIGLIONO (La Buisse)
- Jean VAUDAINÉ (Chabons)
- Maurice BOUGET-LAVIGNE (La Côte-Saint-André)
- Bertrand CHEVALIER (Seyssinet)

PATHEON

PRESTATAIRE DE SERVICES RELATIFS À LA FABRICATION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Patheon France S.A.

40, boulevard de Champaret - BP 148 - 38317 BOURGOIN-JALLIEU CEDEX FRANCE

Tél. 04 74 93 87 00 - Fax 04 74 93 87 81

La plate-forme chimique du Pont-de-Claix
dispose d'une compagnie de sapeurs-pompiers volontaires
intégrée et d'un équipement performant :
7 véhicules d'intervention, 10 canons, 65 000 litres d'émulseur...

PLATE-FORME CHIMIQUE DU PONT-DE-CLAIX

> www.ccmx.com

CCMX conçoit, édite, installe et héberge des systèmes d'information pour les entreprises du middle market, les directions des ressources humaines et les cabinets d'expertise comptable.

Maîtrisant tous les éléments des systèmes d'information, du logiciel aux services en passant par la gestion intégrée, CCMX est l'interlocuteur naturel des entreprises souhaitant faire évoluer, en toute simplicité, leur système d'information dans le contexte des nouvelles technologies.

CCM^x



SIRA

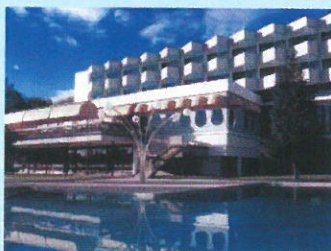
**TRAITEMENT DE BOIS EN AUTOCLAVE
ET TOUTES FOURNITURES EXTÉRIEURES**

Agréée CTB Bois +
Certifiée AFAQ ISO 9002 (Poteaux)
N° 1996/6239

Société d'Imprégnation Rhône-Alpes

1, rue de la Planche "Les Granges" 38550 SABLONS
Tél. 04 74 84 24 49 - Fax 04 74 84 23 52

Le Relais de la Tour



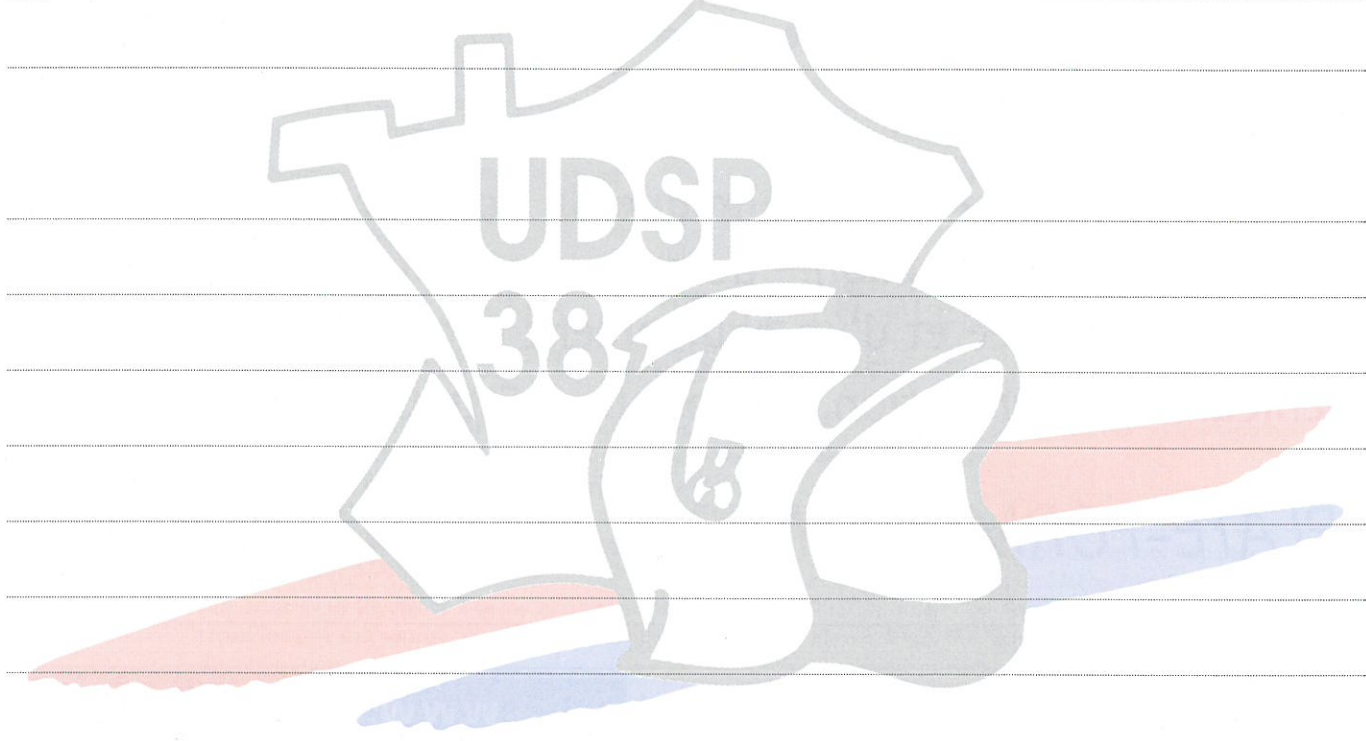
Le Sauzai
38110 LA TOUR-DU-PIN
Tél. 04 74 83 31 31
Fax 04 74 97 87 01
E-mail : relaisto@relais-de-la-tour.com

Hôtel - Tennis - Piscine - Parc de 3 hectares
Brasserie : service rapide - Restaurant gastronomique
Séminaires - Mariages - Soirée à thème - Banquets

Cette page est la vôtre

SUGGESTIONS - ARTICLES - INFORMATIONS

M. _____



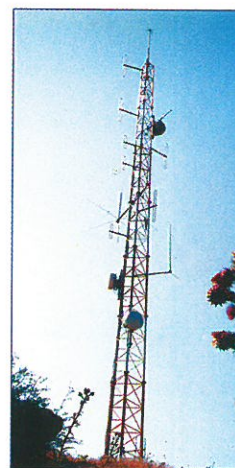
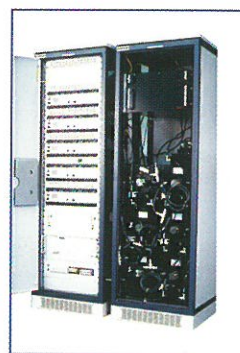
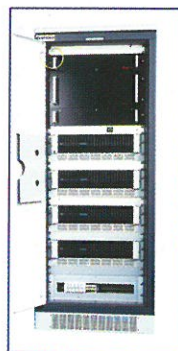
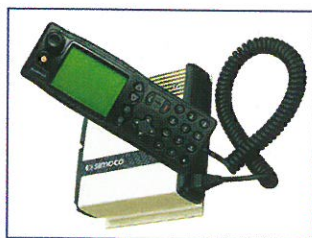
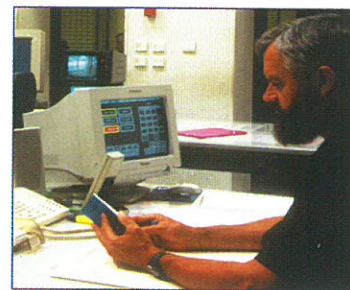
À retourner à l'UDSP 38 - BP 97 - 38243 MEYLAN CEDEX



index des annonceurs

A			
Allibert	16		
Ascométal Allevard	4		
C			
Carrefour Meylan	2 ^e de couv.		
CCMx	55		
CNR	2		
Compagnie de chauffage	4 ^e de couv.		
D			
DAVI	50		
E			
EDF-GDF	50		
ESC Grenoble	20		
Eurofloat	2		
G			
Galeries Lafayette	47		
I			
Imprimerie des Deux-Ponts	11		
L			
LDB	47		
Le Relais de la Tour	55		
O			
OSIRIS	45		
P			
Patheon	55		
Pechiney High Purity	7		
Petzl	50		
Plate-forme chimique du Pont-de-Claix	55		
Prohygiens	28		
S			
Satheim	4		
SDH	2		
SICN	4		
Simoco	3 ^e de couv.		
Sira	55		
SPMR	22		
T			
TAG	34		
V			
Vaujany	47		
Vinci	4		

Communications for life



- Simoco met à votre disposition son dynamisme, son expérience et ses compétences pour vous aider à choisir le réseau radio le mieux adapté à votre structure, et devenir ainsi un véritable partenaire dans la réalisation de vos projets.
- Leader en systèmes de radiocommunications destinés aux services d'urgence et de sécurité, Simoco est le partenaire privilégié des plus grands donneurs d'ordres : Ministère de l'Intérieur, Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, Sécurité Civile, Forces de Police, Forces Armées, EDF, Communautés Urbaines, Mairies...
- Simoco est un des acteurs majeurs en télécommunications professionnelles sur le plan international.

Simoco France

Siège social

10, avenue Réaumur
92142 CLAMART Cedex
Téléphone : 01 41 36 14 00
Télécopie : 01 41 36 14 10

Agence France Sud

Traverse de la Montre
13374 MARSEILLE Cedex 11
Téléphone : 04 91 45 27 18
Télécopie : 04 91 45 27 19

Antenne Technique Lyon

P.A. - 330, allée des Hêtres
BP 33 - 69670 LIMONEST
Téléphone : 04 72 29 39 39
Télécopie : 04 72 29 39 99